



BUREAU INDÉPENDANT ANTI-CORRUPTION



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2025**



SOMMAIRE

Mot du DG4

Introduction6

I

Le BIANCO en bref.....7

1. *Mission et actions*
2. *Nos valeurs*

II

Résumé des réalisations9

1. *Réalisations en matière d'investigation*.....9
2. *Réalisations en matière de Prévention de la corruption*.....20
3. *Réalisations en matière d'Education*.....36
4. *Réalisations en matière de Coopération internationale*.....49
5. *Administration et finance*.....54

III

Témoignages de nos partenaires.....56

IV

Les contraintes vécues et perspectives.....58

ANNEXE.....61

ACRONYME

ACMIL	: Académie Militaire
BIANCO	: Bureau Indépendant Anti-Corruption
CCI	: Comité Consultatif d'Investigation
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CNUCC	: Convention des Nations Unies Contre la Corruption
CNFTF	: Centre National de Formation des Techniciens Forestiers
ENSD	: Ecole Nationale Supérieure des Douanes
ENAP	: Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire
EGNA	: Ecole de la Gendarmerie Nationale Ambositra
ENMG	: Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes
ENSP	: Ecole Nationale Supérieure de Police
EMIT	: Ecole de Management et d'Innovation Technologique
INFA	: Institut National de Formation Administrative
IMATEP	: Ivotoerana Malagasy momba ny Teti-Pivoarana
JILCC	: Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption
JALCC	: Journée Africaine de la Lutte Contre la Corruption
MESUPRES	: Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
OSC	: Organisations de la Société Civile
PGE-R	: Politique Générale de l'État pour la Refondation
PILCC	: Politique Interne de Lutte Contre la Corruption
RHI	: Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
SNLCC	: Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
STAC	: Structure Anti-Corruption

Mot DU DIRECTEUR GENERAL



*Ensemble, poursuivons avec
détermination la lutte contre la
corruption*

Conformément aux dispositions de la législation anti-corruption en vigueur, j'ai l'honneur de présenter le rapport annuel des activités du Bureau Indépendant Anti-Corruption.

L'année 2025 a été marquée par des évolutions majeures dans le paysage institutionnel et stratégique de la lutte contre la corruption à Madagascar, notamment l'adoption de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) 2025-2030, ainsi que l'émergence d'un mouvement national porté par l'aspiration citoyenne à une gouvernance plus intègre, transparente et responsable. Cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'un nouveau Gouvernement engagé dans la Refondation de la République, à travers la Politique Générale de l'État pour la Refondation (PGE-R), qui place la lutte contre la corruption au cœur de ses priorités.

Dans ce contexte, le BIANCO a poursuivi ses missions avec détermination, en inscrivant ses actions dans une logique de consolidation des acquis et d'intensification des efforts. Notre vision demeure inchangée : **« D'ici 2029, le BIANCO sera un instrument efficace, efficient, crédible dans sa mission de mise en œuvre de la lutte contre la corruption et un levier de changement en faveur de la réduction significative de la corruption. »**

Les orientations stratégiques définies ont permis d'enregistrer des avancées notables. Le renforcement de la proximité avec les citoyens, à travers notamment l'ouverture du bureau de doléances et d'orientation à Anosy, illustre notre volonté d'améliorer l'accessibilité de nos services et de favoriser l'implication citoyenne. Par ailleurs, la participation accrue des organisations de la société civile et des jeunes témoigne d'une approche plus inclusive de la lutte contre la corruption.

Sur le plan opérationnel, les actions d'investigation ont été poursuivies avec rigueur, en particulier dans la lutte contre la spoliation foncière et dans le renforcement des mécanismes de recouvrement des avoirs illicites, notamment à travers les mesures de gel de comptes et de saisie de biens.

Au niveau international, le BIANCO a continué de raffermir ses partenariats avec les institutions et réseaux spécialisés, contribuant ainsi à l'échange de bonnes pratiques, au renforcement des capacités et à la préparation de Madagascar aux mécanismes internationaux d'évaluation.

Malgré les défis persistants, notamment les contraintes budgétaires et les insuffisances en ressources humaines, les progrès accomplis confirment que les efforts engagés portent leurs fruits. La lutte contre la corruption demeure pourtant un processus de long terme, exigeant constance, intégrité et engagement collectif.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des acteurs engagés aux côtés du BIANCO : institutions publiques, organes de lutte contre la corruption, secteur privé, organisations de la société civile, médias ainsi que partenaires techniques et financiers. Leur contribution est essentielle à la réussite de notre mission.

En perspective, il est impératif de maintenir et de renforcer cet engagement collectif afin de bâtir durablement une gouvernance exemplaire au service de la Nation. Chaque action et chaque signalement participent à cet objectif commun.

Le Directeur Général du BIANCO
RAZAKAMANANTSOA Gaby Nestor

INTRODUCTION

L'année 2025 constitue le début d'une étape charnière dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) 2025-2030, en cohérence avec les orientations de la Politique Générale de l'État pour la Refondation (PGE-R), fondée sur le principe de « zéro tolérance à la corruption ».

Dans ce cadre, le BIANCO a engagé des ajustements stratégiques et opérationnels afin d'aligner ses interventions aux nouvelles priorités nationales, tout en tenant compte des attentes exprimées par la population, notamment à l'issue des mouvements citoyens.

Le présent rapport rend compte des principales réalisations enregistrées au cours de l'année, structurées autour des axes fondamentaux de la lutte contre la corruption : la prévention, l'éducation, l'investigation et la coopération.

En matière de prévention et d'éducation, les efforts ont été intensifiés avec une augmentation significative du nombre d'agents publics formés et sensibilisés. La mobilisation des jeunes, à travers les Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI), a été renforcée, consolidant ainsi l'ancrage d'une culture d'intégrité au sein de la société.

Sur le plan des investigations, les résultats obtenus traduisent un renforcement des capacités opérationnelles du BIANCO. L'augmentation du nombre de dossiers traités et de procès-verbaux transmis aux juridictions témoigne d'une meilleure structuration des interventions. Le taux d'investigabilité, ayant atteint 51,46 %, reflète à la fois une amélioration de la qualité des doléances reçues et une meilleure appropriation, par les citoyens, des mécanismes de dénonciation de la corruption.

Les investigations menées ont permis d'évaluer des préjudices financiers d'un montant cumulé de 325 462 666 007 Ariary, liés principalement à des faits présumés de détournement de fonds, de fraude et d'irrégularités dans l'exécution des procédures de passation de marchés publics.

Les mesures conservatoires engagées illustrent également les avancées en matière de lutte contre la criminalité économique et financière. Ainsi, 59 comptes bancaires ont été gelés pour un montant total de 21 034 175 035 Ariary, tandis que des biens mobiliers et immobiliers d'une valeur estimée à 257 272 547 658 Ariary ont été saisis.

Par ailleurs, le traitement de dossiers complexes, notamment en matière de détournement de deniers publics, de blanchiment de capitaux et de corruption dans les marchés publics, témoigne de la détermination du BIANCO à agir avec rigueur, impartialité et sans complaisance. Enfin, le renforcement de la coopération internationale a permis de consolider les partenariats existants et d'améliorer l'intégration du BIANCO dans les réseaux et mécanismes internationaux de lutte contre la corruption.

Le présent rapport met en lumière l'ensemble de ces actions et résultats, illustrant les progrès accomplis ainsi que les défis à relever pour renforcer durablement l'intégrité et la bonne gouvernance à Madagascar.

I. LE BIANCO EN BREF

1. Mission et actions

Suivant les articles 40 et 44 de la loi n° 2016-020 du 22 Août 2016 sur la lutte contre la corruption et l'article 03 du Décret n° 2020-013 du 15 Janvier 2020 portant restructuration du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), le BIANCO est chargé de conduire la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Lutte Contre la Corruption (2025-2030).

ACTIVITES PRINCIPALES



Mener des investigations sur des cas de corruption et infractions assimilées aux fins d'application effective de la loi anti-corruption ;



Prévenir la corruption en cernant les risques dans les procédures et systèmes des secteurs public et privé ;



Eduquer la population sur les dangers de la corruption et la nécessité de la combattre, mobiliser les soutiens publics ;



Assurer la gestion dynamique des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques ;



Promouvoir la coopération avec les organismes nationaux, étrangers et internationaux de lutte contre la corruption.

2. Nos valeurs

Fidèle à sa vision, à son éthique et à son héritage institutionnel, le BIANCO conduit ses missions en s'appuyant sur un socle de valeurs fortes. Celles-ci structurent sa gouvernance, éclairent ses prises de décision et constituent le fondement de la qualité, de la crédibilité et de la durabilité de ses actions.

Conformité à la loi :

- Respect des lois et règlements - Conformité aux procédures et standards
- Transparence

Confidentialité :

- Discrétion - Secret professionnel - Protection des données

Responsabilité :

- Conscience professionnelle - Sens du Devoir - Redevabilité

Efficacité :

- Performance et fiabilité - Productivité et efficacité - Persuasion et dissuasion

Dignité :

- Honnêteté - Respectabilité - Fidélité et loyauté

Impartialité :

- Équité - Neutralité - Objectivité

Intégrité :

- Probité - Éthique - Droiture et incorruptibilité

II. RESUME DES REALISATIONS

1. Réalisations en matière d'Investigation

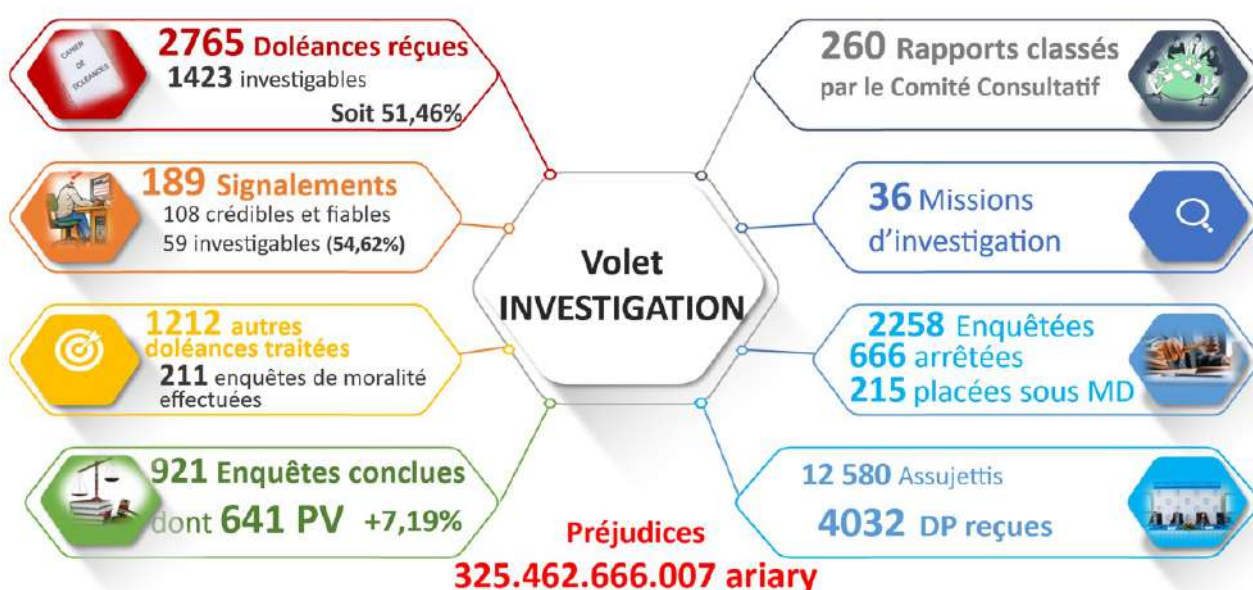
Les activités d'investigation du BIANCO s'inscrivent dans une chaîne opérationnelle intégrée et structurée, allant de la réception des doléances à la production de résultats judiciaires et économiques, tout en incluant des actions d'appui aux autorités compétentes.

Au titre de l'exercice 2025, les réalisations enregistrées traduisent une amélioration significative de la performance opérationnelle, caractérisée par un renforcement de l'efficacité dans le traitement des dossiers et une orientation affirmée vers la judiciarisation des affaires. **L'augmentation significative du nombre de procès-verbaux transmis aux juridictions**, conjuguée à la diminution des dossiers soumis au Comité Consultatif d'Investigation (CCI), témoigne d'une meilleure maîtrise des processus de tri, de qualification et de priorisation des affaires. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis en matière de pratiques d'enquête et traduit une amélioration qualitative du traitement des dossiers, désormais davantage orienté vers des interventions ciblées, rigoureuses et à forte portée judiciaire.

Par ailleurs, sur les 641 procédures traitées en 2025, 149 concernent des dossiers d'envergure, confirmant une orientation stratégique vers la prise en charge d'affaires complexes à fort enjeu financier et institutionnel, renforçant ainsi l'impact qualitatif des interventions du BIANCO.

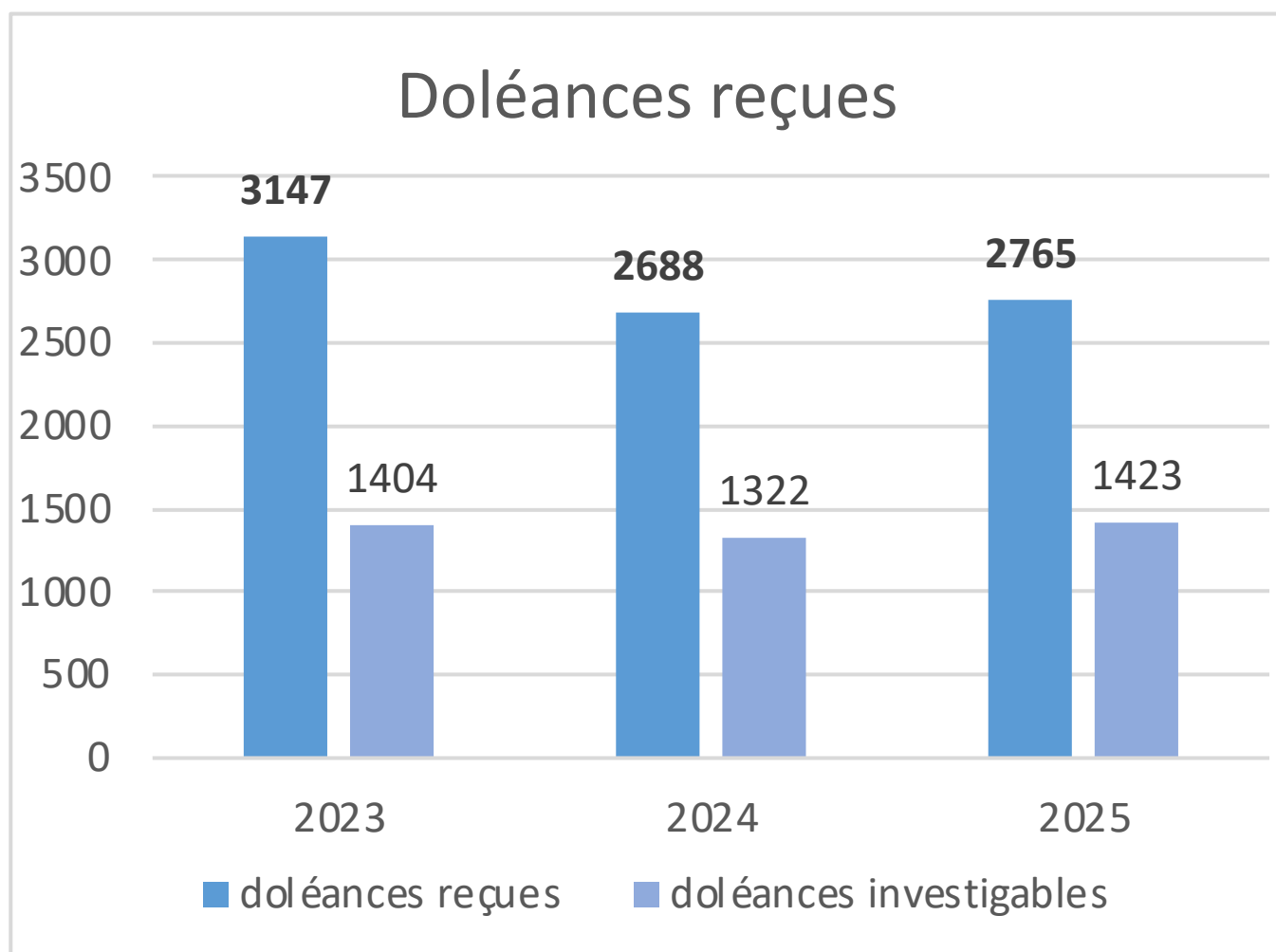
En matière de mesures judiciaires, l'année 2025 a enregistré 215 placements sous mandat de dépôt, 163 sous contrôle judiciaire et 344 bénéficiaires de liberté provisoire, traduisant un recours encadré aux différentes mesures judiciaires.

Investigation en chiffres ...



En 2025, le BIANCO a enregistré 2 765 doléances, en légère hausse de 2,8 % par rapport à 2024, mais en recul par rapport à 2023. Toutefois, au-delà de cette évolution quantitative, la qualité des signalements s'est nettement améliorée, comme en témoigne le taux d'investigabilité record de 51,46%.

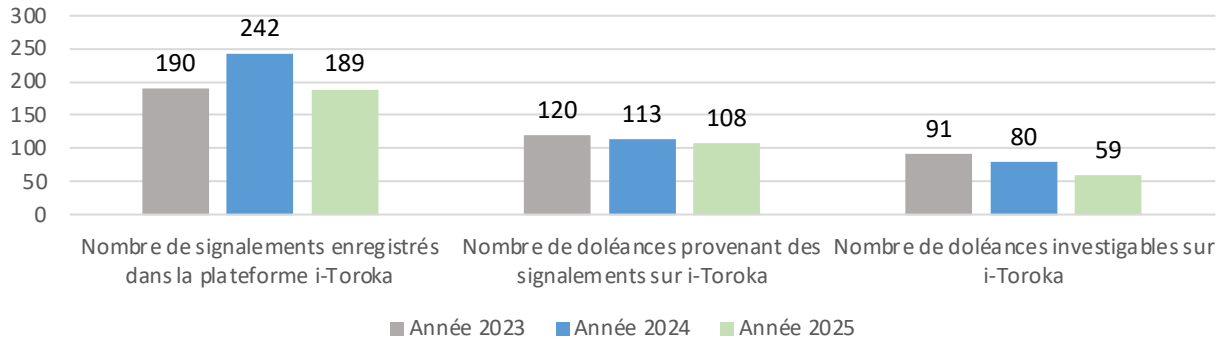
Cette progression traduit une meilleure compréhension, par les citoyens, des faits de corruption et des critères de recevabilité, ainsi que l'efficacité des actions de sensibilisation menées. Elle reflète une évolution du système de traitement des doléances vers une plus grande efficacité opérationnelle.



Graphique n° 1 : Tendances des doléances reçues sur les trois dernières années

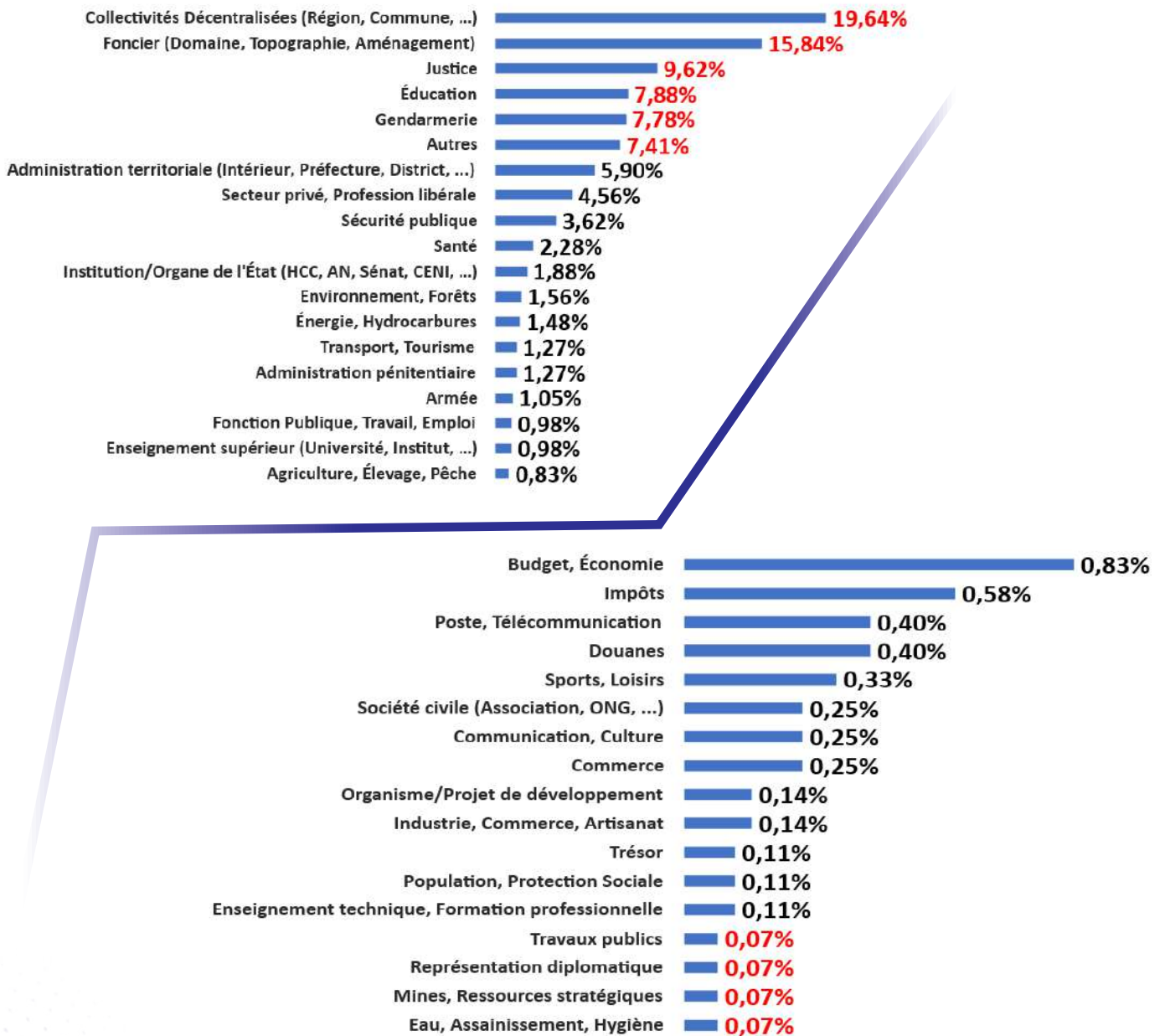
Les doléances émanant des Organisations de la Société Civile (OSC) ont progressé, passant de 44 en 2024 à 56 en 2025, traduisant un renforcement de leur participation à la lutte contre la corruption. En revanche, les signalements reçus via la plateforme i-Toroka ont connu une baisse, tant en volume (189 contre 242 en 2024) qu'en taux d'investigabilité (55 % contre 80 %), indiquant un recul relatif de la performance de ce canal. Dans ce contexte, cette évolution suggère la nécessité de renforcer l'accompagnement des usagers ainsi que la qualité des saisines via cet outil numérique.

Evolution des signalements via i-Toroka



Graphique n° 4 : Tendances des signalements via i-Toroka (2023-2025)

Classement des secteurs les plus décriés

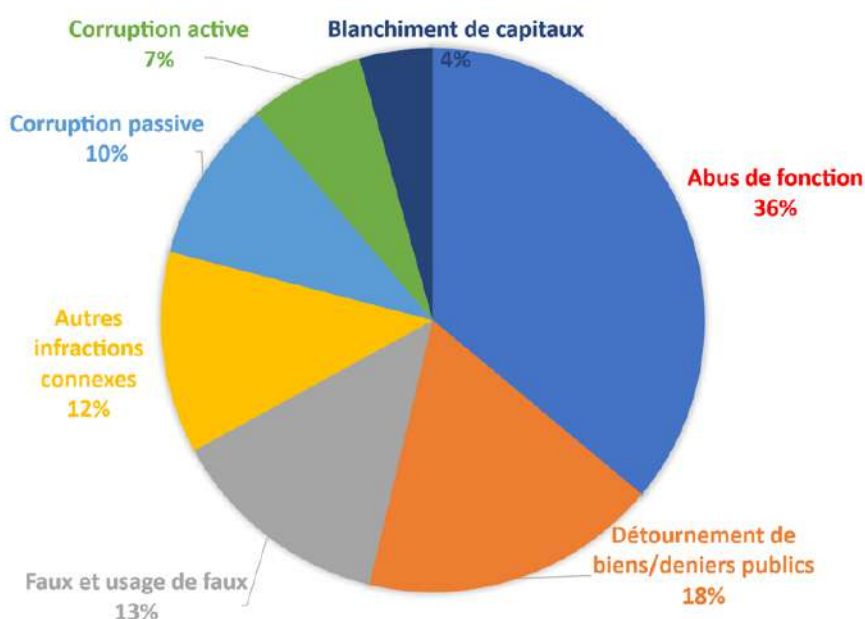


La structure sectorielle des doléances demeure globalement récurrente, avec une concentration marquée sur certains secteurs traditionnellement exposés aux risques d'atteinte à la probité publique. **Les Collectivités Territoriales Décentralisées** restent en tête avec 19,6 %, suivies du secteur foncier 15,8 %, de l'Éducation 7,9 % et de la Gendarmerie 7,8 %.

Le secteur de la Justice enregistre une recrudescence notable, sa proportion passant de 6,02% en 2024 à 9,6% en 2025, le positionnant ainsi parmi les secteurs les plus décriés, devant l'Éducation.

Dans l'ensemble, ces cinq secteurs concentrent plus de la moitié des doléances reçues, soit 60,7 %, confirmant leur exposition persistante aux risques de corruption.

Les infractions récurrentes



Qualifications des infractions	Cas
Concussion	50
Favoritisme	40
Conflit d'intérêt	29
Trafic d'influence	20
Enrichissement illicite	15
Détournement d'objets saisis	8
Usurpation de titre	6
Recel	6
Exonération et franchises illégales	3
Dénonciation abusive	3
Prise d'avantage injustifié	2
Prise d'emploi prohibé	1
Commerce incompatible	1
Cadeaux illicites	1
Défaut de déclaration de patrimoine	1

INFRACTIONS RELEVÉES EN 2025

QUALIFICATION DES INFRACTIONS	Nombre
Abus de fonction	513
Détournement de biens/deniers publics	252
Faux et usage de faux	189
Autres	171
Corruption passive	138
Corruption active	98
Blanchiment de capitaux	62
Concussion	50
Favoritisme	40
Conflit d'intérêt	29
Trafic d'influence	20
Enrichissement illicite	15
Détournement d'objets saisis	8
Usurpation de titre	6
Recel	6
Exonération et franchises illégales	3
Dénonciation abusive	3
Prise d'avantage injustifié	2
Prise d'emploi prohibé	1
Commerce incompatible	1
Cadeaux illicites	1
Défaut de déclaration de patrimoine	1

Tableau 7 : Infractions relevées courant l'année 2025

Graphe : Les sept premières infractions récurrentes en 2025

La répartition des infractions en 2025 met en évidence la prédominance de celles liées à l'exercice des fonctions, dominées par l'abus de fonction (513 cas), suivi du détournement de biens publics (252 cas) et du faux et usage de faux (189 cas). Les faits de corruption restent également significatifs, tandis que d'autres infractions, plus techniques comme le blanchiment, le trafic d'influence ou l'enrichissement illicite, demeurent marginales, soulignant la nécessité de renforcer leur détection.

Catégorie des personnes impliquées

Catégorie des personnes	Enquêtées	Arrêtées	Placées sous mandat de dépôt
Membres du Gouvernement	1	0	0
Membres des Institutions	2	0	0
Membres des institutions judiciaires	18	0	0
Hauts fonctionnaires nommés par Décret	53	20	7
Dirigeants de Sociétés et Entreprises	86	23	8
Fonctionnaires de l'Administration des Douanes	0	0	0
Fonctionnaires de l'Administration Fiscale	2	0	0
Fonctionnaires de l'Administration du Trésor	11	5	4
Fonctionnaires de l'Administrations Domaniales	116	32	6
Fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire	21	9	3
Fonctionnaires de l'Administration Territoriale	75	29	15
Fonctionnaires de l'Administration de la Santé	55	30	4
Fonctionnaires de l'Administration de l'Éducation	183	65	29
Élus des collectivités territoriales	249	60	20
Fonctionnaires Cadre A,B,C,D	15	4	4
OPJ de la Gendarmerie	9	1	0
OPJ de la Police Nationale	15	4	4
OPJ dans l'Administration spécialisées	9	1	0
Membre des corps Administrateurs, Inspecteurs, Commissaires dans l'Administration Publique	3	0	0
Ordonnateurs et comptables publics	105	30	16
Dirigeants sociaux au sein des établissements publics, sociétés à participation publique	38	2	0
Autres	1114	320	82

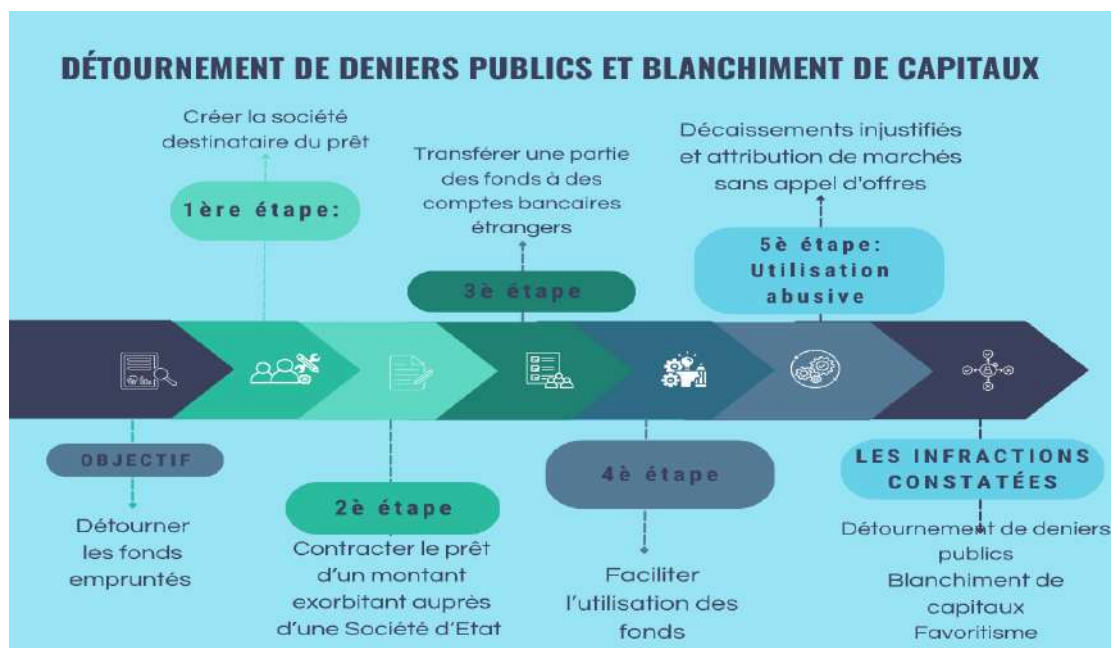
Au cours de l'année 2025, les investigations conduites par le BIANCO ont permis d'évaluer des préjudices financiers d'un montant cumulé de 325 462 666 007 Ariary. Dans une approche résolument orientée vers le recouvrement effectif des avoirs illicites, plus de 85 % de ce montant, soit 278 306 722 693 Ariary, ont fait l'objet de mesures visant à être rapatriés au profit de l'État. Plus précisément, 59 comptes bancaires ont été gelés, pour un montant total de 21 034 175 035 Ariary, correspondant à des avoirs présumés issus d'infractions de corruption et assimilées. En complément, des biens mobiliers et immobiliers, d'une valeur estimée à 257

272 547 658 Ariary, ont été saisis, traduisant le renforcement des mesures conservatoires en matière de recouvrement des avoirs illicites.

Cette dynamique traduit l'engagement du BIANCO à, non seulement identifier les infractions de corruption, mais également à contribuer activement à la restitution des ressources publiques indûment soustraites.

QUELQUES MODES OPERATOIRES DECELES

Mode opératoire de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux



L'affaire en cause implique une Collectivité Décentralisée, emprunteur, et une Société d'Etat, prêteur de deniers publics. À ces deux entités s'ajoute une société nouvellement créée, qui a servi de bénéficiaire des fonds empruntés. Le fonds d'un montant colossal a été prêté à la société sans aucune base légale encadrant les conditions dans lesquelles la Société d'Etat peut consentir des prêts d'une part, et sans délibération préalable du Conseil municipal, pourtant requise par les textes en vigueur, d'autre part.

Après acquisition des fonds, l'utilisation n'est soumise à aucun mécanisme de contrôle et est effectuée de manière abusive. Une partie des fonds a transité par des comptes bancaires étrangers, sous couvert d'une clause de confidentialité contractuelle permettant ainsi d'opacifier les flux financiers et de contourner le principe de transparence. Une autre partie, a été prélevée en dehors de tout cadre contractuel afin de financer des dépenses personnelles et des décaissements injustifiés. Par ailleurs, des marchés publics ont été attribués à des proches sans respecter la procédure d'appel d'offres, en violation des règles de la commande publique.

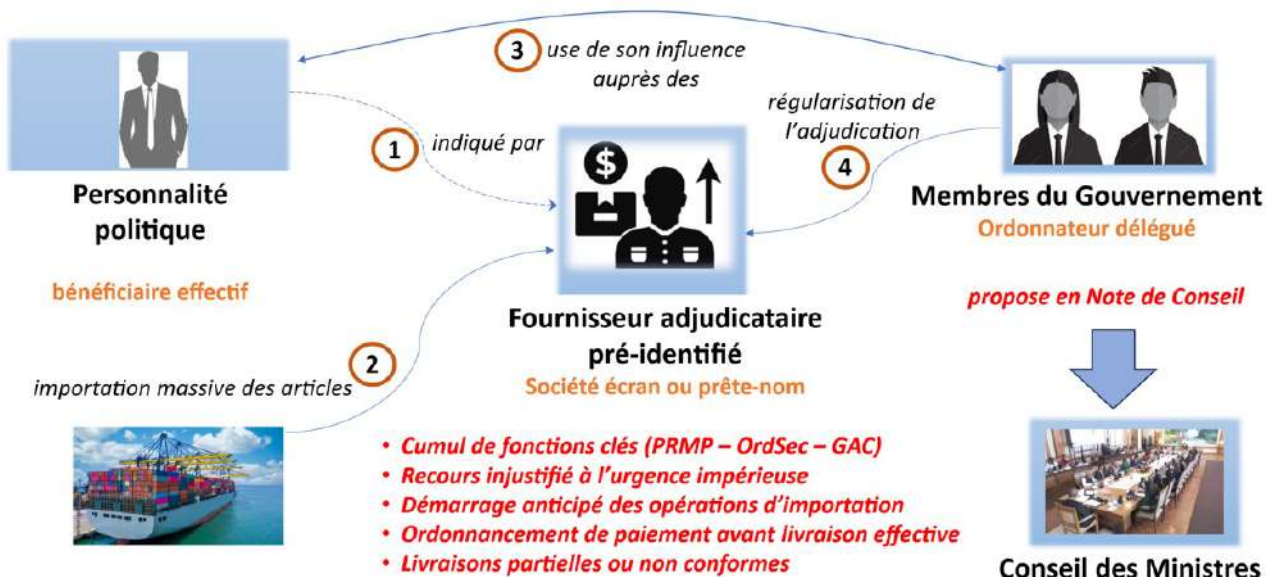
Mode opératoire de la pré-attribution de marché



Il s'agit d'une fraude collusoire impliquant des agents publics et des opérateurs privés. L'objectif est de détourner la procédure de passation de marché sans recourir à un appel d'offres comme l'exige la législation. Le marché d'une valeur exorbitante a été pré-attribué à une société appartenant à une personne ayant un lien personnel et financier avec un Dirigeant. Par ailleurs, les travaux ont été entamés avant même la signature du contrat d'attribution.

Afin de régulariser la procédure de passation de marché, des offres concurrentes fictives ont été montées et présentées. Le marché a été validé par les hiérarchies et les différents responsables malgré les irrégularités et a été attribué au prestataire imposé par le Dirigeant.

Mode opératoire des irrégularités observées dans les marches publics



Contournement structuré des règles de passation ayant entraîné un préjudice estimé à **100,2 milliards Ariary**

Les investigations menées ont permis de mettre en évidence un mode opératoire récurrent dans la passation de certains marchés publics d'envergure, notamment dans les secteurs de fourniture de mobiliers et d'équipements scolaires.

Ce schéma se caractérise, en amont, par la pré-identification du prestataire, parfois accompagnée du démarrage anticipé des opérations d'importation des biens, en dehors de tout cadre procédural formel. Cette situation traduit une absence manifeste de mise en concurrence et constitue un indice de favoritisme. Afin de régulariser a posteriori cette situation, une procédure de passation de marché par voie de gré à gré est initiée, sur la base d'un motif d'urgence impérieuse. Toutefois, les éléments recueillis démontrent que ce motif est souvent insuffisamment fondé, notamment au regard des délais effectifs de livraison ou du caractère prévisible des besoins. Le processus est ensuite consolidé par l'adoption d'une note en Conseil des Ministres, conférant une apparence de légalité à la procédure engagée.

Par ailleurs, les investigations ont révélé des situations de concentration des fonctions au niveau des autorités contractantes, caractérisées par le cumul, par une même personne, des rôles de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), de Gestionnaire d'activités (GAC) et d'Ordonnateur délégué. Cette configuration compromet les principes fondamentaux de séparation des fonctions et de contrôle interne. Au stade de l'exécution, des irrégularités sont également constatées, notamment en matière de réception des prestations, avec des validations de services faits en dépit de livraisons partielles ou non conformes. Enfin, le processus s'achève par l'ordonnancement des paiements au profit du prestataire, consolidant ainsi des engagements financiers entachés d'irrégularités.

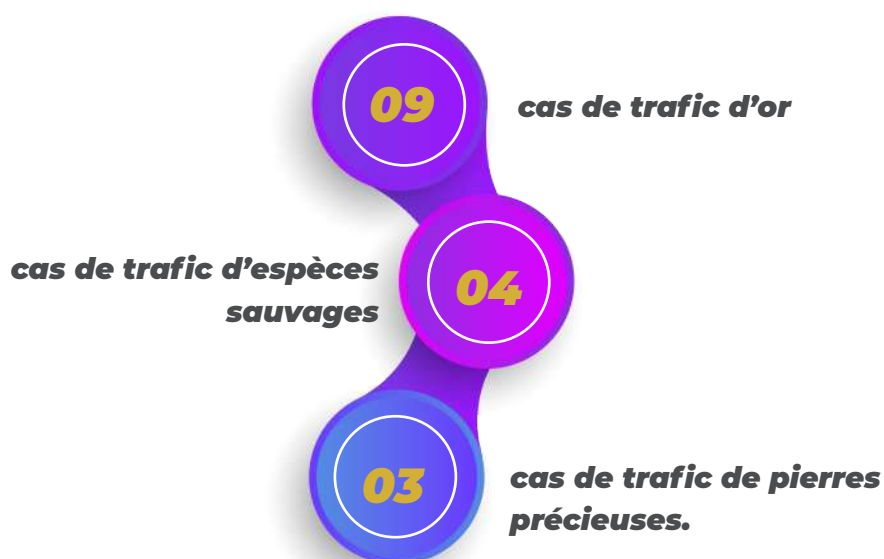
L'ensemble de ces éléments met en évidence l'existence d'un mécanisme structuré de contournement des règles de passation des marchés publics, exposant les finances publiques à des risques significatifs de préjudice. À cet égard, un préjudice financier estimé à 100 217 000 000 Ariary a été identifié, résultant principalement de pratiques présumées de favoritisme et de détournement de biens.

OPERATIONNALISATION DE L'ANTENNE SPECIALE DU BIANCO A L'AEROPORT INTERNATIONAL D'IVATO

Depuis l'installation de l'Antenne spéciale du BIANCO à l'Aéroport international d'Ivato en juillet 2024, des effets institutionnels tangibles ont été observés sur l'environnement opérationnel et l'intégrité des services aéroportuaires.

La présence permanente de l'équipe du BIANCO a contribué à renforcer l'effet dissuasif vis-à-vis des pratiques corruptives. Par ailleurs, la participation active aux activités organisées au sein de la plateforme aéroportuaire a permis d'accroître la visibilité du Bureau et de renforcer l'accessibilité aux mécanismes de prévention et de signalement, notamment à travers la Journée des passagers et les actions de sensibilisation menées lors de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC).

Sur le plan opérationnel, cette présence a également permis l'interception de plusieurs cas de trafics illicites, en collaboration avec les entités régaliennes sur place, notamment :



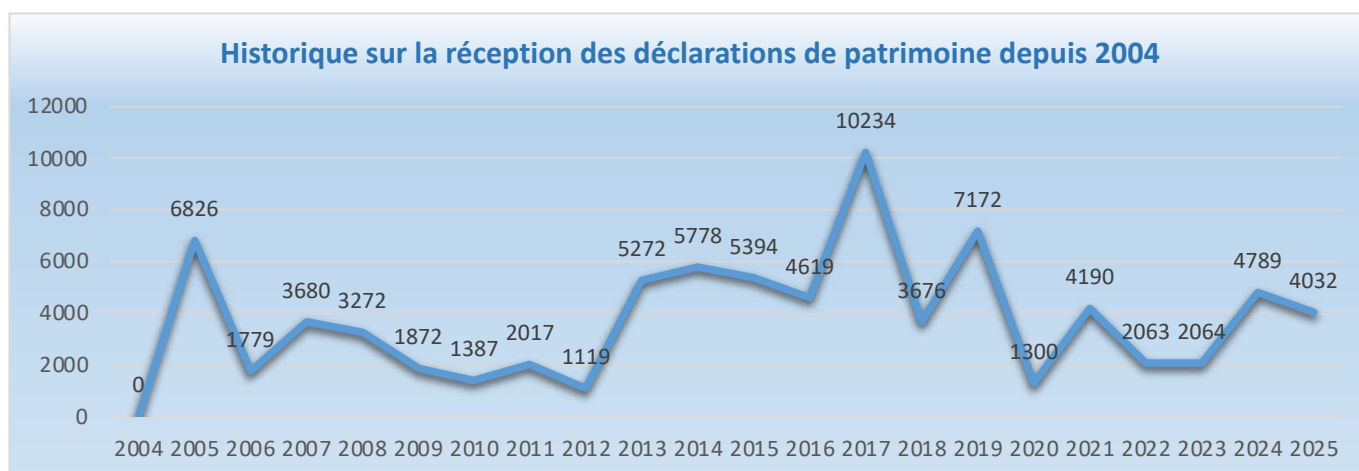
En outre, la mise en place de cette Antenne a renforcé la confiance et la collaboration entre les acteurs aéroportuaires. Cette dynamique s'est traduite par la sollicitation accrue du BIANCO par certaines entités, telles que l'Administration des Douanes, pour l'examen de cas présumés de corruption (03 cas en 2025), ainsi que par un partage plus régulier d'informations pertinentes ayant contribué à l'interpellation de divers trafics, notamment trafics d'espèces protégées (tortues, lémuriers), trafics d'or (plus de 10 kg) et trafics de pierres précieuses (3 kg de rubis et 17 g de saphir).

Enfin, les résultats des enquêtes menées par Ravalala Airport (2023-2025) mettent en évidence une amélioration du climat de confiance entre les acteurs aéroportuaires et les usagers, traduisant l'impact positif de la présence du BIANCO sur la qualité des services et la perception de l'intégrité au sein de la plateforme.

DÉCLARATIONS DES PATRIMOINES ET D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

NOS REALISATIONS SUR LA RECEPTION ET LA GESTION DES DPIE

(Articles 2 à 5 de la Loi n° 2016-020 relative à la lutte contre la corruption, focus 2024–2025)



Le nombre de déclarations de patrimoine reçues a connu d'importantes fluctuations sur la période 2004–2025 avec un pic de 10 234 en 2017 contre un plancher de 1 119 en 2012. Malgré la hausse importante de 132% entre 2023 et 2024 grâce aux mobilisations massives et l'implication des STAC des Ministères, une légère baisse de 15,8% est notée en 2025.

4 032 déclarations de patrimoines ont été collectées en 2025 dont 424 lors du « Rodorodon'ny Fanambaram-pananana » à Mahajanga le 28 novembre 2025, évènement de sensibilisation et de mobilisation tenu dans le cadre du Projet PREGODI financé par la BAD.

AUTRES RÉALISATIONS DU VOLET « INVESTIGATION »

En complément, le volet « Application de la loi » a permis l'exécution de 501 ordres de justice, le traitement de 119 demandes de collaboration, la réalisation de 211 enquêtes de moralité et la collecte de 4 032 déclarations de patrimoine, traduisant ainsi la consolidation des missions d'appui aux autorités et le renforcement de l'intégrité publique.

Ces actions ont contribué à renforcer l'effectivité des décisions judiciaires, à améliorer la coordination interinstitutionnelle et à sécuriser les processus de nomination et de gestion des ressources humaines au sein de l'administration. Elles participent ainsi à la consolidation de l'État de droit, à la prévention des risques de corruption en amont et au renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions publiques.

2. Réalisations en matière de prévention de la corruption

2.1. Cartographie des risques de corruption

Conformément à la législation, il appartient au BIANCO de mener des cartographies des risques de corruption afin d'appuyer les secteurs à prévenir les risques à travers la mise en place de dispositifs adéquats.

**LOI
2016-020,
ART 44
AL 2 ET
AL 3**

Le BIANCO a pour missions de :

- rechercher dans la législation, les règlements, les procédures et les pratiques administratives les facteurs de corruption afin de recommander des réformes visant à les éliminer ;
- dispenser des conseils pour la prévention de la corruption à toute personne ou organisme public ou privé et recommander des mesures, notamment d'ordre législatif et réglementaire, de prévention de la corruption.

Etant le secteur le plus décrié en terme de doléances reçues auprès du BIANCO, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ont reçu une attention particulière durant l'année 2025 notamment en matière de cartographie de risques de corruption, de sensibilisation et de mise en place de dispositifs anti-corruption.

03 Cartographies des risques de corruption dans les CTD



Des efforts particuliers ont été portés sur les CTD étant le secteur le plus décrié en termes de doléances

Les principaux facteurs communs de corruption dans les CTD :

Facteurs	Conséquences majeures et/ou manifestation de la corruption
Prédominance de l'interaction humaine tout au long des processus	Le contact entre l'utilisateur et l'agent facilite la sollicitation ou l'offre d'avantage indu en échange des services demandés
Mauvaise condition de travail	L'insuffisance et la vétusté des matériels utilisés (ordinateurs et imprimantes) favorisent le retard de production des actes : les agents priorisent certains dossiers après « arrangement » avec les usagers (les agents font la queue pour pouvoir frapper les actes, cas de la CU de Fianarantsoa).
Faiblesse des contrôles internes	<ul style="list-style-type: none"> -Les Adjoints au Maire, censés exercer le contrôle, sont submergés ou oublient tout simplement de le faire ; -Les agents sont libres de fixer leur rythme de travail et ne font pratiquement pas l'objet de contrôle de la hiérarchie quant à leur assiduité au travail et à la quantité ou la qualité de travail fourni -Aucun dispositif concret de contrôle avant la signature des actes par les Adjoints au Maire (cas de la CU de Fianarantsoa)
Manque de traçabilité des opérations : cahiers d'enregistrement et de transmission quasi inexistant	<ul style="list-style-type: none"> -Enorme risque de perte des dossiers des usagers, les obligeant à faire le va-et-vient ou à reconstituer les actes requis d'où la possibilité fréquente de corruption ; -Non enregistrement d'une partie des ristournes perçues (estimé à 40% pour cas de la CU d'Antsohihy) : constituant ainsi des actes de détournement et concussion
Insuffisance de procédures écrites et harmonisées	Chaque agent a sa propre méthode de travail sans respecter des standards prédéterminés, d'où la différence de vitesse de traitement et des relations « privilégiées » avec les chefs hiérarchiques ainsi que l'incitation des usagers à la corruption ...
Concentration des pouvoirs entre les mains de quelques agents	Les dérives autoritaires (abus) sont possibles et les chefs ne subissent aucun contrôle. Ce qui constitue une voie ouverte vers la corruption
Manque de sensibilisation des acteurs aux normes d'intégrité	Aucun dispositif n'est opérationnel pour recadrer la conduite et le comportement professionnel des agents

Les principales recommandations des participants :

Recommandations	Opérations recommandées
Renforcement des mécanismes de contrôle et de supervision	-Mise à jour, vulgarisation et promotion du respect des fiches de postes notamment pour les agents devant assurer le contrôle et la supervision
Formalisation et la standardisation des procédures	Conception, vulgarisation et promotion du respect d'un Manuel de procédure
Amélioration de la traçabilité des opérations	
Digitalisation des procédures	Collaboration avec les informaticiens de l'EMIT (cas de la CUF) pour concevoir des logiciels appropriés au traitement des dossiers au niveau du service de l'état-civil ; Encouragement des responsables à investir davantage dans la digitalisation
Renforcement de la transparence et l'accès à l'information pour les usagers	Mise en place et promotion des supports de standards de service : affichage des procédures, des tarifs, du délai de traitement ...
Mise en œuvre des actions de formation et de sensibilisation à l'éthique et à la lutte contre la corruption au profit et agents concernés.	Organisation de formation continue pour les agents ; Promotion des valeurs à observer par les agents en vue de l'élaboration de code de conduite ; Production de supports audiovisuels de sensibilisation des usagers

RESUME DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION REALISEE AUPRES DE LA COMMUNE URBAINE DE FIANARANTSOA – NOVEMBRE 2025

« Processus : production d'actes d'état-civil »

Objectifs du processus : satisfaction des usagers et amélioration des recettes de la Commune

ETAPES DU PROCES-SUS	RISQUES (infractions)	DESCRIPTION DES RISQUES	SEVERITE DES RISQUES ¹	INFLUENCE A REDUIRE LES RISQUES ²	MESURES ANTI-CORRUPTION ADOPTEES (TPRI) ³ A L'ISSUE DE L'ATELIER ⁴	RESULTATS OBTENUS APRES 45 JOURS DE MISE EN ŒUVRE (MI-NOVEMBRE A FIN DECEMBRE 25)
Réception des dossiers des usagers	- Corruption passive - Corruption active	L'agent sollicite ou accepte un avantage pour accomplir un acte de sa fonction L'utilisateur propose un avantage à l'agent en échange de l'acceptation de dossiers incomplets /non-respect du délai de traitement	P=3*I=3 : S=9	++	Renforcement de la traçabilité (cahier d'enregistrement) et du contrôle (chefs hiérarchiques), élaboration d'un manuel de procédures, sensibilisation à l'intégrité, affichage des procédures et des tarifs, formation, informatisation – digitalisation	- Délai de traitement réduit de 24h à 01h ; - Augmentation de 100% des recettes journalières, de 1 à 2 millions Ariary
Paiement des frais	Concussion, exonération illégale	L'agent exige une somme indue , aucun paiement exigé à l'utilisateur	P=2*I=3 : S=6	++		
Traitement des dossiers – production des actes	Abus de fonction, favoritisme	Les agents priorisent le traitement de certains dossiers, dossiers abandonnés /perdus au grand dam des usagers	P=3*I=3 : S=9	++		
Signature des actes par les Adjoints au Maire	Abus de fonction, favoritisme	Les Adjoints signent sans vérifier les quittances de paiement, les dossiers des privilégiés sont signés en priorité, les agents insèrent des dossiers incomplets, les adjoints exigent des avantages en échange de signature ...	P=3*I=3 : S=9	++		

¹Sévérité = Probabilité (P) x Impact sur l'objectif (I).

²Influence : 0 = aucune, + = indirecte, ++ = directe (influence de la Commune à réduire les risques en cas de véritable volonté – engagement anti-corruption)

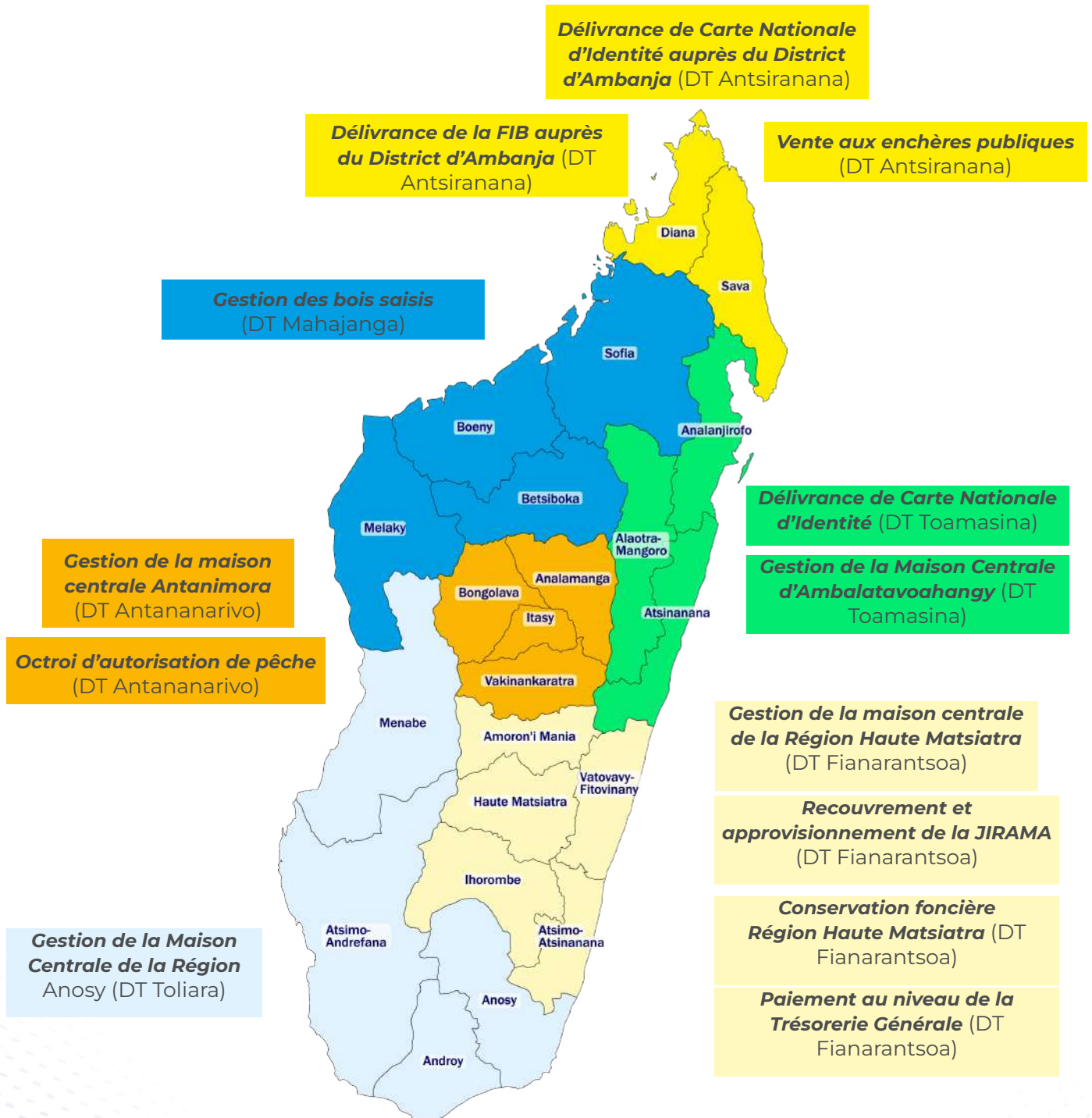
³TPRI = Transparence, Participation, Redevabilité, Intégrité.

⁴Ou excédant ce qui est dû.

« Principe : choisissez les étapes les plus sévères (S = 6 à 9) sur lesquelles vous avez une influence directe (++) pour identifier et mettre en œuvre des mesures anti-corruption appropriées »

13 AUTRES CARTOGRAPHIES DE RISQUE MISES EN ŒUVRE

Les treize cartographies des risques de corruption présentées ci-après ont été réalisées les années ultérieures. Toutefois, leurs recommandations continuent d'être mises en œuvre en 2025 dans une logique de consolidation :



Les effets de la mise en œuvre des recommandations issues des cartographies :

- 01** **Accélération** du délai de traitement des demandes
- 02** **Amélioration** progressive des recettes
- 03** **Renforcement** de la transparence et de la redevabilité

- 04** **Amélioration** de la qualité de l'accueil des usagers
- 05** **Renforcement** progressif de la confiance du public

Le plus grand défi à relever consiste à trouver les moyens financiers permettant de réaliser dans les meilleures conditions les actions prévues dans les plans de mise en œuvre des recommandations émises par les participants lors de l'atelier de cartographie des risques de corruption.

2.2. Accompagnement des secteurs dans la digitalisation et la dématérialisation progressive des procédures administratives



Photo : Présentation de la digitalisation du processus d'Obtention du certificat de capacité des taxi-ville et bus

Encadré :

Art 6, al 4 de la loi 2016-020 : « Dans le but d'améliorer l'intégrité, la probité, la transparence, l'efficacité et l'efficacité de l'administration publique, toutes les autorités publiques et les responsables étatiques ont le devoir de renforcer, de continuer et d'élargir le processus de l'informatisation et de la dématérialisation de l'Administration publique. »

La digitalisation est un processus inéluctable dans la prévention de la corruption. De plus, dans la majorité des cartographies de risques de corruption réalisées, la digitalisation est une des principales recommandations formulées par les participants. Pour cette année 2025, les services territoriaux de l'éducation et de la prévention du BIANCO ont accompagné la digitalisation de 07 procédures administratives. L'objectif principal est d'informatiser et de dématérialiser les procédures afin de minimiser les interactions humaines et de faciliter le suivi et la traçabilité des dossiers des usagers.

Direction Territoriale	Procédure digitalisée	Secteur	Effets
Mahajanga	Services des greffes de la DRAP Boeny	Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Traçabilité des dossiers ; - Réduction des risques de perte ou de falsification des documents ; - Accélération du traitement des affaires
Toliara	Recensement des nouveaux nés à la Maternité du CHU Mitsinjo Betanimena	Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilité des données d'état civil ; - Facilité d'accès aux services sociaux - Réduction des pratiques frauduleuses liées aux enregistrements manuels
Toliara	Gestion des recettes de la Commune Urbaine de Toliara	Finances publiques CTD	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la transparence ; - Sécurisation des flux financiers et amélioration des recettes
Fianarantsoa	Traitement de dossiers administratifs et ouverture des établissements scolaires	Education	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement rapide, équitable et standardisé ; - Réduction des interventions discrétionnaires
Fianarantsoa	Enregistrement et suivi des dossiers de la Fonction publique	Fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement équitable et standardisé - Traçabilité et possibilité de suivi des dossiers
Fianarantsoa	Gestion des matériels de la DRAE	Agriculture et élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence de la gestion - Renforcement du contrôle
Fianarantsoa	Obtention du certificat de capacité des taxi-ville et bus	Décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement équitable et transparent - Efficacité et redevabilité

Adoption de politique interne de lutte contre la corruption (PILCC)

Stipulée par la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) en son art. 5 sur les politiques et pratiques de prévention de la corruption et instituée par la loi n°2016 – 020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption, l'adoption d'une PILCC est une obligation légale à laquelle doivent se conformer les ministères, administrations générales, déconcentrées et décentralisées et, établissements publics, des sociétés à participation publique.

Au-delà de son caractère réglementaire, la PILCC traduit l'engagement formel de chaque entité à prévenir et combattre la corruption, en définissant une stratégie adaptée, en instituant des structures dédiées à sa mise en œuvre, et en fixant des objectifs opérationnels permettant de décliner cet engagement en actions concrètes et mesurables.

Dans ce processus, le BIANCO joue un rôle déterminant d'appui technique et d'accompagnement auprès des entités concernées, en fournissant des orientations méthodologiques, en renforçant les capacités des acteurs impliqués et en assurant un suivi rapproché de la mise en œuvre des politiques adoptées. Cet accompagnement favorise une meilleure appropriation des PILCC par les ministères et organismes concernés, condition essentielle à leur efficacité.

Pour cette année 2025, 02 nouveaux ministères dont le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES), ont adopté leur PILCC s'ajoutant à la liste de 12 ministères et organismes rattachés qui se sont acquittés de cette obligation en 2024.

**PILCC
MESUPRES**

VISION

**Promouvoir une
administration
efficace et fiable, et un
enseignement de qualité**

OBJECTIF GENERAL

Réaliser l'objectif du développement durable relatif à l'éradication de la corruption et les violences universitaires au sein du MESUPRES, des universités publiques et des organismes rattachés.



LES 10 AXES D'INTERVENTION

- 1** Informer et sensibiliser toutes les parties prenantes (enseignants, étudiants, PAT ...) sur toute forme de corruption;
- 2** Mettre en place des dispositifs anti-corruption adaptés à tous les niveaux et dans tous les domaines en application de la Politique de Lutte Contre la Corruption;
- 3** Renforcer le mécanisme de prévention de corruption et des fraudes pour réduire les risques de corruption dans l'Enseignement Supérieur, les recherches scientifiques, dans les Universités publiques ainsi que les foyers des étudiants à Paris et
- 4** Prévenir les violences universitaires;
- 5** Mettre en place des dispositifs anti-corruption adaptés à tous les niveaux et dans tous les domaines en application de la Politique de Lutte Contre la Corruption;
- 6** Réduire l'impunité par la diligence dans la répression des actes de corruption par le fait de traiter de manière impartiale les dossiers soumis à la cellule (gestion efficace des outils de réception des doléances) et de prendre des mesures adéquates par les autorités compétentes;
- 7** Mobiliser tous les services au sein du ministère à refuser toutes formes de corruption;
- 8** Verrouiller tous les secteurs à risques contre la corruption;
- 9** Prévenir les violences universitaires;
- 10** Assurer la solidité des dispositifs d'intégrité et de transparence dans le but d'une amélioration continue en mettant en œuvre un système de suivi et évaluation des activités de lutte contre la corruption.

En 2030, Madagascar est une île d'intégrité où les réseaux de corruption et l'impunité ne freinent plus le développement durable et inclusif

OBJECTIF GENERAL

Eriger un véritable État de droit, développé sur le plan économique, social, mais aussi environnemental grâce à un système éducatif incorruptible, transparent, efficient, efficace et fiable.



LES AXES STRATEGIQUES

- AXE 1** Renforcement des mécanismes de transparence
- AXE 2** Renforcement de la redevabilité
- AXE 3** Promotion de l'intégrité et de l'éthique
- AXE 4** Développement de programmes scolaires spécifiques
- AXE 5** Formation des enseignants et des encadreurs
- AXE 6** Sensibilisation et mobilisation des élèves et des communautés

LA STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

L'Unité en Charge de la Gouvernance fait office de Structure Centrale de mise en œuvre de la PILCC du MEN. Rattachée directement au Ministre, elle est chargée de définir et de mettre en œuvre des activités en rapport avec les axes stratégiques de la PILCC.

La mise en œuvre des 14 PILCC actuellement en vigueur, ainsi que de toute autre action de lutte contre la corruption, repose de manière déterminante sur l'existence de Structures Anti-Corruption (STAC) pleinement opérationnelles, véritables relais de proximité assurant l'effectivité, le suivi et la pérennisation des mesures engagées. En 2025, 25 nouvelles STAC ont été créées, portant à 204 le nombre de structures opérationnelles, soit une progression de 20 unités par rapport aux 184 recensées en 2024, renforçant ainsi l'efficacité globale du dispositif de lutte contre la corruption.

Direction Territoriale	STAC créées en 2025	STAC Opérationnelles
Toamasina	9	16
Antananarivo	0	25
Antsiranana	0	25
Mahajanga	8	43
Toliara	4	53
Fianarantsoa	8	42
TOTAL	29	204

Suite à l'adoption de la nouvelle SNLCC, le BIANCO, à travers notamment ses démembrements, a mobilisé et accompagné les directions régionales des Ministères à redynamiser et à mettre en place des structures qui se chargeront d'initier au niveau local des actions de lutte contre la corruption auprès des sept nouveaux secteurs prioritaires, d'où les 25 nouvelles stac et les 20 autres redynamisées. Cette opération s'intensifiera en 2026.

Malgré le peu de moyens dont elles disposent, ces structures arrivent à mener des actions ciblées en matière d'éducation, de prévention et de répression. Le document ci-après récapitule les activités ayant trait à la promotion de la dignité humaine, qui ont été réalisées par la Direction de la Cellule de Bonne Gouvernance du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, lauréat du « concours meilleur stand » organisé par le SAC lors de la célébration de la JALCC 2025.



2.3. Appui technique pour la crédibilisation des concours administratifs et recrutements

Une des missions du BIANCO consiste à accompagner les ministères dans l'organisation des concours administratifs et des recrutements en dispensant des conseils et en recommandant des mesures notamment d'ordre législatif et réglementaire de prévention de la corruption. Pour l'année 2025, **03 concours administratifs (Elèves gendarmes, élèves greffiers, élèves magistrats)** ont été accompagnés et suivis par le BIANCO, celui pour le recrutement d'agents de police étant repoussé en 2026 suite aux événements politiques qui se sont produits au dernier trimestre.



D'une manière générale, les entités considèrent les conseils et recommandations

du BIANCO dans l'organisation des phases des concours. Toutefois, des faiblesses ont été relevées, notamment :

- ✓ La sollicitation tardive du BIANCO à intégrer le processus : des dispositifs préventifs (prévention des conflits d'intérêts, sécurisation de sujets, ...) doivent être insérés dans les textes régissant l'organisation (arrêtés portant ouverture des concours, diverses notes internes), ce qui n'est pas le cas lorsque l'implication du BIANCO intervient après le déclenchement du processus et des opérations ;
- ✓ La non appropriation des principes d'intégrité par certains acteurs impliqués dans l'organisation des concours et recrutements : le niveau d'engagement de certains acteurs ne paraît pas être à la hauteur des exigences en terme d'intégrité, d'où les risques de fuite de sujet, le manque de rigueur dans la surveillance des épreuves en salle, ... ;
- ✓ L'insuffisance des mécanismes internes de supervision, de vérification, de contrôle et de gestion des risques de corruption : les matériels de surveillance (caméras, ordinateurs, onduleurs) sont défectueux et/ou insuffisants (cas de l'ENMG), aucune procédure de contrôle pratique n'est arrêtée ni appliquée ;
- ✓ La non implication effective des STAC dans le processus : des agents engagés dans la lutte contre la corruption (cas des membres de la Direction de la Promotion de l'Intégrité pour le Ministère de la Justice) et formés par le BIANCO en matière de prévention de la corruption dans l'organisation de concours administratifs ne sont pas impliqués.



Afin d'améliorer davantage l'organisation des concours administratifs et de renforcer durablement la prévention de la corruption, l'appui du BIANCO constitue un levier déterminant pour garantir la transparence, la crédibilité et l'équité des processus de recrutement. À ce titre, le BIANCO recommande les mesures suivantes :

1

IMPLIQUER le BIANCO dès les premières réunions de préparation ainsi que lors de la conception de l'arrêté portant ouverture des concours afin de veiller en amont au respect des normes, des procédures et des dispositifs préventifs relatifs aux différentes étapes de l'organisation ;

2

RENFORCER l'appropriation par l'ensemble des acteurs des principes et règles de transparence, d'intégrité et de prévention de la corruption contribuant ainsi à instaurer un climat de confiance et à réduire les risques de pratiques frauduleuses ;

3

SE RÉFÉRER systématiquement au guide de prévention de la corruption élaboré par le BIANCO, véritable outil opérationnel permettant d'harmoniser les pratiques et de sécuriser l'organisation des concours ;

4

METTRE EN PLACE et opérationnaliser des mécanismes internes de contrôle efficaces, favorisant la traçabilité des opérations et la détection précoce des irrégularités ;

5

ASSOCIER activement les membres des Structures Anti-Corruption ministérielles (STAC), dont l'implication renforce la vigilance institutionnelle et assure un suivi rigoureux des opérations.

L'ensemble de ces mesures, soutenues par l'accompagnement technique et stratégique du BIANCO, contribuent non seulement à professionnaliser l'organisation des concours administratifs, mais également à renforcer la légitimité des recrutements publics, en garantissant l'égalité des chances et en consolidant la confiance des citoyens envers l'Administration.

2.4. Lutte contre la corruption dans le secteur privé

La lutte contre la corruption dans le secteur privé constitue un levier stratégique pour instaurer un climat des affaires sain, compétitif et attractif. Elle est également une condition indispensable à toute démarche globale et efficace de prévention et de répression de la corruption, qui ne saurait aboutir sans l'implication active des entreprises. Tout comme dans le secteur public, chaque entreprise est ainsi appelée à se doter d'une politique anti-corruption claire.

Dans cette perspective, la mise en place d'une fonction dédiée à la conformité et à la normalisation apparaît essentielle. Celle-ci permet notamment de conduire des cartographies des risques de corruption, d'identifier les procédures les plus vulnérables et de définir des mesures de maîtrise appropriées. Une telle démarche contribue non seulement à sécuriser les opérations internes, mais aussi à renforcer la crédibilité, la transparence et la réputation de l'entreprise auprès de ses partenaires et investisseurs.

Conscient de ces enjeux, le BIANCO a poursuivi ses actions d'accompagnement auprès d'entreprises privées en vue d'ancrer durablement les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité. Cet appui s'est notamment traduit par la mise en place de trois (03) fonctions de conformité anti-corruption au sein de la Compagnie Malgache de Manutention de Diégo-Suarez, de la Polyclinique Next Antsiranana et de l'École des Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie de Mahajanga, contribuant à structurer leurs dispositifs internes de prévention. Dans la même dynamique, quatre (04) politiques anti-corruption ont été adoptées par ces entités, auxquelles s'est ajoutée la Société de Manutention des Marchandises Conventionnelles de Toamasina, également bénéficiaire d'une (01) cartographie des risques de corruption visant à identifier les zones de vulnérabilité et à renforcer les mécanismes de maîtrise.

Par ailleurs, la mise en œuvre effective des dispositifs adoptés a été engagée par l'ensemble des structures accompagnées, incluant, en sus des entités précitées, la Société BIONEXX à Fianarantsoa. Cette dynamique témoigne d'une appropriation progressive des outils et des bonnes pratiques promus.



3. Réalisations en matière d'Education

3.1. Education et mobilisation des jeunes à la lutte contre la corruption

a. Appui au Ministère en charge de l'Education Nationale (MEN) dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'éducation sur la lutte contre la corruption

Depuis 2023, le module sur la lutte contre la corruption a été inséré dans les programmes scolaires du MEN, en application de l'article 13.1-c de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC), et l'article 44.5 de la loi n°2016 – 020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption.

Les Directions Territoriales (DT) du BIANCO ont collaboré avec les Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) afin de renforcer les capacités des enseignants en charge de l'enseignement de ce module. **Onze (11) DREN ont été touchées par les douze (12) séances organisées (regroupant plus de trois cent -300 enseignants).** Ces séances ont permis de réactualiser les connaissances des enseignants en matière de lutte contre la corruption, et également de constater deux points majeurs :

- ✓ L'actuel module a besoin d'être amélioré étant assez vague et axé uniquement sur les valeurs que les élèves devraient observer afin de développer des réflexes anti-corruption ;
- ✓ Les enseignants font face à un déficit d'outils didactiques adaptés, limitant leur capacité à appréhender clairement les objectifs d'apprentissage propres à chaque niveau. Cette insuffisance entrave également leur aptitude à identifier, sélectionner et maîtriser des méthodes de transmission pédagogique appropriées aux profils et aux besoins des apprenants.



Séance d'évaluation organisée à Toamasina



NB : L'adoption de la nouvelle SNLCC 2025 – 2030, notamment en son objectif stratégique 3 sur la promotion de la culture d'intégrité partagée par tous, et les événements survenus dans le pays, animés en grande par la jeunesse malgache, justifient largement le besoin de mettre à jour le syllabus anti-corruption inséré dans les programmes scolaires du MEN.

b. Réseautage des jeunes

Le BIANCO a constamment fait de la jeunesse un partenaire clé dans la lutte contre la corruption, en la sensibilisant aux conséquences néfastes de ce fléau et en la mobilisant comme acteur à part entière de ce combat. À cet effet, le Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité a été mis en place comme un cadre d'échange, de partage et d'orientation, animé par les jeunes et pour les jeunes, avec pour objectif d'ancrer durablement une culture de refus et d'intolérance face à la corruption.

Éduquer et impliquer les jeunes revient ainsi non seulement à renforcer les capacités d'une nouvelle génération consciente et engagée, mais aussi à façonner de véritables vecteurs de changement, porteurs de valeurs d'intégrité et garants d'un avenir plus transparent.



En 2025, un total de 175 Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) ont été rendus pleinement opérationnels à l'échelle nationale, avec une répartition de 21 réseaux pour Mahajanga, 35 pour Antsiranana, 23 pour Toamasina, 35 pour Fianarantsoa, 17 pour Toliara et 44 pour Antananarivo. Dans ce cadre, 9 192 jeunes ont été mobilisés à travers diverses activités organisées notamment lors des Journées Locales des RHI, de la Journée Africaine de



Membres RHI – Scouts, sensibilisant les invités en matière de LCC lors de la célébration de la JILCC tenue à Toliara

Lutte contre la Corruption ainsi que de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption, renforçant ainsi leur engagement en tant qu'acteurs clés de la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption.

A noter qu'une légère diminution est observée par rapport aux réalisations de l'année 2024 (199 RHI et 9 400 membres mobilisés), une diminution due essentiellement à la réduction du nombre de missions d'éducation et de prévention réalisées auprès des régions.



Membres RHI ayant participé aux festivités de célébration de la JILCC 2025 à Mahajanga



Une des activités phares organisées à l'endroit des jeunes et avec les jeunes était la conférence – débat sur le thème « S'unir avec les jeunes contre la corruption, façonner l'intégrité de demain » lors de la célébration de la Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption 2025, tenue à Antsirananana le 09 décembre 2025. Les panélistes comprenaient entre autres, le Président de l'Université d'Antsirananana et un jeune membre du Réseau

d'Honnêteté et d'Intégrité de l'Université d'Antsirananana. De cette conférence-débat est ressortie la volonté de renforcer la lutte effective contre la corruption sexuelle et de procéder à la cartographie des risques y afférente.

Un représentant des membres RHI a également prononcé un discours devant les autorités nationales à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption 2025, réitérant la prise de conscience des jeunes par rapport aux méfaits de la corruption et la nécessité de la combattre activement, ce afin de construire un avenir fondé sur la justice et la dignité.



3.2. Mobilisation des agents publics

a. Insertion de module LCC dans les programmes de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Douanes



L'art.7-1.d de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption encourage « la création de programmes de formation spécialisés qui sensibilisent davantage les agents publics aux risques de corruption inhérents à l'exercice de leurs fonctions ». Jusqu'ici, **09 centres de formation disposent déjà de module tels que l'ENAP, l'EGNA, l'ACMIL, l'INFA, l'ENSP, l'ENMG (magistrat en cours mise à jour), le CNFTF, l'ENAM et l'IMATEP.**

Dans ce cadre et conformément à l'objectif stratégique n°3 de la SNLCC 2025-2030 sur la promotion de la culture d'intégrité partagée par tous, **un module de lutte contre la corruption** à intégrer dans les programmes de formation initiale et continue de **l'Ecole Nationale Supérieure des Douanes (ENSD)** a été produit. Un atelier de haut niveau réunissant les techniciens issus des différentes directions de l'Administration douanière, de la Direction de l'Audit Interne du MEF et de la Direction de l'Education et de la Prévention du BIANCO a été organisé durant deux jours à Antananarivo afin de finaliser le contenu dudit module et de concevoir l'outil didactique approprié pour encadrer son enseignement par les formateurs.



Séance de formation LCC au profit des agents des douanes Toamasina

b. Mobilisation des agents publics

En 2025, une progression significative de plus de 40 % du nombre d'agents publics formés et mobilisés en matière de lutte contre la corruption a été enregistrée par rapport à 2024, passant de 3 290 à 4 689 agents. Ceci traduit un renforcement tangible des capacités institutionnelles et une meilleure appropriation des mécanismes de prévention et de détection des faits de corruption au sein de l'administration publique. L'implication effective des Structures Anti-Corruption (STAC), tant au niveau central que territorial, a largement contribué à cette

performance, notamment à travers l'organisation et l'animation de 216 séances, avec l'appui méthodologique et technique des équipes du BIANCO. En consolidant les compétences des agents et en favorisant l'ancrage d'une culture d'intégrité, ces actions participent directement à l'amélioration de la transparence, à la réduction des risques de pratiques corruptives et, in fine, au renforcement de l'efficacité globale de la lutte contre la corruption.

DT	Agents touchés	Nombre de séances
DT Antananarivo	935	53
DT Antsiranana	356	29
DT Mahajanga	764	13
DT Fianarantsoa	333	26
DT Toamasina	1725	69
DT Toliara	576	26
Total	4689	216

Une amélioration a également été constatée dans le contenu des programmes de sensibilisation et de mobilisation des agents publics.

Le programme était orienté davantage en 2025 vers d'autres thématiques clés préconisées par la SNLCC 2025-2030 comme les dispositifs légaux et réglementaires contre les représailles, les techniques pour faire face aux pressions et interventions abusives, le respect du dispositif légal relatif à l'obligation de déclaration de patrimoine en tant que dispositif préventif. Le service territorial de l'éducation-prévention de la direction territoriale Mahajanga a grandement contribué à la mobilisation des assujettis permettant de recueillir plus de 300 déclarations de patrimoine lors de l'opération « Rodorodo » tenue à Mahajanga au dernier trimestre 2025.



Dépôt collectif de DPIE par les officiers supérieurs de la CIRGN Mahajanga



Sensibilisation LCC au profit des Agents de la DRSP DIANA

c. Renforcement de capacité en matière de lutte contre la corruption des élus locaux

Afin de renverser la tendance de la multiplicité de doléances et de poursuites au niveau des CTD, les activités d'éducation et de prévention organisées au profit des élus locaux, notamment les maires et conseillers communaux qui ont pratiquement démarré leur mandat en 2025 ont été renforcées. Des collaborations ont alors été engagées pour que le BIANCO puisse dispenser des sessions de formation lors des regroupements d'élus locaux organisés par les Préfectures ou Régions, ou financés par les partenaires techniques et financiers. Au total, **602 maires, adjoints au maire, présidents ou vice-présidents de conseil communal et trésoriers comptables ont été touchés par les séances de formation organisées dans 08 régions différentes, à savoir Sofia, Betsiboka, Matsiatra Ambony, Diana, Boeny, Atsimo Andrefana, Anosy et Androy.**



Travaux de groupe – Formation des Maires
Région Androy



Formation des Maires - Région DIANA (Diégo 1 et 2)

Cinq thématiques majeures ont été abordées au cours des séances de formation organisées dans ces huit régions, à savoir :

1

Les méfaits de la corruption et enjeux de la LCC dans la gestion des affaires communales ;

2

La corruption et les infractions assimilées

3

Les dispositifs de prévention de la corruption (dont la STAC) : leur mise en place, leur opérationnalisation et leur mise à jour

4

Le système de dénonciation existant à renforcer et à promouvoir, ainsi que le mécanisme de protection des dénonciateurs et témoins

5

La déclaration de patrimoine et des intérêts économiques

À l'issue de ces séances, les maires et autres responsables communaux formés ont développé une perception renouvelée du BIANCO et de son rôle d'accompagnement dans la prévention et la lutte contre la corruption. Ils ont, par ailleurs, manifesté une volonté affirmée de s'engager activement dans cette lutte, notamment à travers le remplissage des formulaires de déclaration de patrimoine, l'engagement à mettre en place des STAC opérationnelles, ainsi que l'élaboration et l'adoption de supports de standards de service.

3.3. La mobilisation du grand public à travers la collaboration avec les relais

En 2025, 107 structures relais, dont 12 coalitions anti-corruption, se sont engagées aux côtés des six Services Territoriaux de l'Éducation et de la Prévention du BIANCO. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre de la « participation active de personnes et de groupes n'appartenant pas au secteur public, tels que la société civile, les organisations non gouvernementales et les communautés », telle que préconisée par l'article 13 de la CNUCC.

Ces structures ont contribué de manière significative à la mise en œuvre d'actions concrètes de prévention et de lutte contre la corruption, à travers notamment :

- ✓ La participation active aux événements organisés par le BIANCO, tels que les Journées africaine et internationale de lutte contre la corruption ;
- ✓ L'organisation d'activités de mobilisation citoyenne, incluant des conférences-débats et des séances de sensibilisation ;
- ✓ Le contrôle citoyen et le suivi des activités des services techniques déconcentrés et des Collectivités Territoriales Décentralisées, menés en particulier par les coalitions anti-corruption, notamment à Antananarivo et Fianarantsoa, engagées dans la lutte contre la corruption dans les domaines foncier et environnemental ;
- ✓ La dénonciation des faits présumés de corruption.

L'implication de ces structures relais a ainsi renforcé l'ancrage territorial et l'efficacité des actions du BIANCO, en favorisant une veille citoyenne accrue et une appropriation collective des mécanismes de lutte contre la corruption.

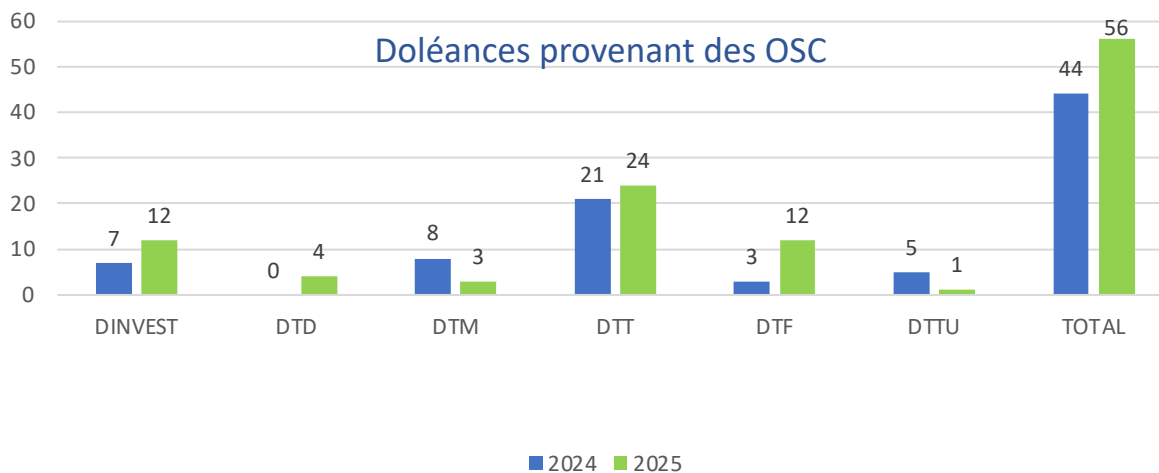


Membres de l'OSC Mandresy Antsiranana – relais d'éducation du BIANCO



Membres Antilin'i Madagasikara – relais d'éducation du BIANCO à Fianarantsoa

Les doléances reçues des OSC ont également connu une augmentation significative par rapport à 2024, passant de 44 à 56 en 2025. Les coalitions anti-corruption d'Antananarivo et de Fianarantsoa sont les plus actives en totalisant environ 40% des doléances reçues. Cette situation s'explique notamment par les activités menées par le BIANCO afin de responsabiliser davantage lesdites coalitions pour dénoncer les faits soupçonnés de corruption liés à la gestion foncière et l'exploitation /l'exportation illicite de ressources naturelles.



3.4. Mobilisation de masse à travers la célébration de la Journée Africaine (JALCC) et Internationale (JILCC) de Lutte Contre la Corruption.

La célébration de la JALCC 2025, organisée en collaboration avec les organes du Système Anti-Corruption (SAC), s'est tenue dans la matinée du 11 juillet à l'Auditorium Havoria Anosy, autour du thème « Promouvoir la dignité humaine dans la lutte contre la corruption ». À cette occasion, plusieurs activités ont été menées, dont une conférence-débat à laquelle le Directeur Général a activement participé aux côtés de personnalités issues de la société civile.

La jeunesse malgache a, une fois de plus, été mise à l'honneur à travers la remarquable intervention d'un membre du RHI, qui a su marquer les échanges en exhortant ses pairs à « se mobiliser contre la corruption pour bâtir l'avenir, plutôt que de subir les méfaits de ce fléau national ».

Cette célébration a ainsi constitué un cadre privilégié de dialogue et de sensibilisation, renforçant l'engagement collectif, en particulier celui des jeunes, dans la promotion de l'intégrité et de la dignité humaine.



Un concours du « meilleur stand » a également été organisé, impliquant notamment les Structures Anti-Corruption (STAC) au niveau des ministères. À cette occasion, celles-ci ont été invitées à présenter les résultats de la mise en œuvre de leurs Politiques Internes de Lutte Contre la Corruption (PILCC) ou de leurs plans d'actions, en mettant en exergue leurs réalisations phares en lien avec le thème de la JALCC.

Au-delà de son caractère compétitif, ce concours a constitué un véritable levier de valorisation des bonnes pratiques et de redevabilité institutionnelle. Il a permis de rendre visibles des actions concrètes de prévention et de lutte contre la corruption, d'encourager l'émulation entre les ministères, et de renforcer l'appropriation des dispositifs anti-corruption par les acteurs publics. En favorisant le partage d'expériences réussies, cette initiative a contribué à améliorer la qualité et l'efficacité des mécanismes de prévention au sein de l'administration.

Les lauréats, à savoir le MEAH, le MSP et le MID, se sont ainsi distingués par la pertinence et l'impact de leurs actions, illustrant l'engagement croissant des institutions publiques dans la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance.



Les leaders des STACs lauréates (MEAH, MSP et MID) avec les chefs d'organe du SAC

Dans le cadre de la célébration de la JILCC 2025, deux événements majeurs ont été organisés, à savoir l'inauguration du nouveau centre de doléances et d'orientation du BIANCO à Anosy ainsi que la cérémonie officielle tenue dans la salle de conférence du MAE.

Présidée par Le Colonel ZAFITASONDRY RANOELSON Marcellin - Haut Conseiller de la Refondation de la République de Madagascar, la cérémonie d'inauguration a vu la présence de plusieurs membres du Gouvernement, parlementaires et partenaires diplomatiques. Les différentes interventions ont unanimement souligné la pertinence de la mise en place de ce centre, appelé à jouer un rôle clé dans le renforcement de l'accès des citoyens aux mécanismes de signalement, d'orientation et de prise en charge des doléances. En rapprochant l'administration des usagers et en facilitant la dénonciation des faits de corruption, ce dispositif contribue concrètement à l'opérationnalisation du principe de tolérance zéro à la corruption, tel que prôné par la Politique Générale de l'Etat pour la Refondation.



La cérémonie officielle, tenue au Ministère des Affaires Etrangères, dirigée par le Colonel RAMPANARIVO Thierry a été marquée par plusieurs temps forts à fort impact pour la consolidation du dispositif national de lutte contre la corruption, notamment:

La signature de conventions de partenariat, d'une part, entre le BIANCO et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS) visant à lutter contre le phénomène des faux diplômes, et d'autre part, entre le BIANCO et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en appui à la mise en œuvre de la SNLCC 2025-2030

Le dépôt collectif de 270 déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques (DPIE) par des assujettis issus de la Primature et de 12 ministères, représentés par les Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux traduisant un engagement concret en faveur de la transparence et de la redevabilité dans la gestion publique;

Une série d'allocutions officielles, dont celle du Colonel RAMPANARIVO Thierry - Haut Conseiller de la Refondation de la République de Madagascar représentant Son Excellence Monsieur Le Président de la Refondation de la République de Madagascar Le Colonel RANDRIANIRINA Mickael.

Par ailleurs, la présence exceptionnelle de Hauts Conseillers de la Refondation, ayant rang de Chef d'État, constitue une première dans l'histoire de la célébration de la JILCC dans le pays. Elle traduit un signal politique fort et sans équivoque quant à la volonté des plus hautes autorités de l'État de mener une lutte résolue, coordonnée et efficace contre la corruption.



3.5. Communication digitale pour la mobilisation du public

Les canaux digitaux constituent, désormais, pour le BIANCO, un levier stratégique majeur pour la visibilité, l'attractivité et l'interaction avec les usagers. La fréquentation significative du site web et l'intérêt marqué pour certaines rubriques clés traduisent des attentes claires du public, auxquelles la communication digitale répond de manière globalement pertinente.

- L'intérêt porté à la page i-Toroka confirme la place centrale qu'occupe le mécanisme de signalement sécurisé dans la perception et la préoccupation du public.
- La consultation régulière des actualités reflète un besoin d'information continue, mais aussi de compréhension du rôle et de l'évolution de l'institution.

Pages les plus visitées.

TITRE DE LA PAGE ET CLA...	VUES
Bianco – Bureau Indépendan...	9,6 k
Appel à candidatures – Bian...	3,1 k
Avis de recherche – Bianco	2,2 k
Doléance : Faire une doléanc...	2 k
News et Evènements – Bianco	1,5 k
Application de la loi – Bianco	1,1 k

Source: Google analytics

L'analyse de la performance de la page facebook **Bianco Madagascar-page** sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 met en évidence une dynamique de croissance maîtrisée et durable de l'audience. Le nombre total d'abonnés s'élève à **22 046 followers, enregistrant une progression de +11 % par rapport à l'exercice précédent**. La courbe d'évolution, globalement ascendante, révèle une **acquisition continue de nouveaux abonnés**, avec des accélérations ponctuelles correspondant vraisemblablement à des actions de communication à fort impact (événements nationaux, campagnes de sensibilisation, prises de parole institutionnelles). **Ces résultats traduisent une bonne adéquation entre les contenus diffusés et les attentes des cibles stratégiques.**

Evolution en nombre de followers



Source: facebook insights

4. Réalisations en matière de Coopération internationale

4.1. Signature de conventions de partenariat

Avec l'ARAI

Objet : fixer les modalités de partenariat dont



l'échange de données, informations et renseignements dans le cadre d'enquête

le transfert, la gestion, et la conservation des biens saisis suite à une enquête ouverte par le BIANCO

l'exploitation des informations fournies par les DP dans le cadre des enquêtes patrimoniales

le renforcement de capacités dans leur domaine d'expertise

Avec le MESUPRES

Objet : Assainir le système d'enseignement supérieur par la lutte contre les fraudes académiques et la corruption, les recrutements irréguliers et la délivrance illégale de diplômes, dans une logique de transparence et d'intégrité à travers l'opération « FOSIKA ». Mettre en place une Cellule Technique conjointe pour :

- Assurer la réception, l'analyse, la vérification et le suivi des signalements de fraude ;
- Définir la stratégie à adopter afin d'atteindre les objectifs de l'opération.



Avec l'OIF

Objet : subvention pour le financement d'activités d'appui à la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie nationale de la Lutte Contre la Corruption

Avec BASEL INSTITUTE

Objet : Coopération dans le cadre de la Lutte Contre la Corruption et du recouvrement des avoirs illicites

4.2. Collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Quatre partenariats majeurs touchant des domaines classés prioritaires par la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ont été mis en œuvre avec les PTF en 2025.



1. La collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a été axée sur la promotion de l'intégrité au sein du secteur douanier, à travers l'élaboration d'un module de lutte contre la corruption à insérer dans les programmes de formation initiale et continue de l'Ecole Nationale Supérieure des Douanes (ENSD). Réalisée avec le concours du Service de Lutte

Contre la Corruption du Ministère de l'Economie et des Finances et sous l'encadrement de la Structure Anti-Corruption de la Direction Générale des Douanes, cette activité est marquée par l'organisation de deux ateliers de formation, l'un tenu à Antananarivo au profit des douaniers en activité auprès des différents directions et services techniques à Antananarivo, et l'autre tenu à Toamasina à l'endroit des douaniers du premier port de Madagascar.

2. Le partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

a également été établi afin de lutter contre la corruption dans les services de l'état civil et le secteur foncier, à travers des activités préventives et éducatives menées auprès des deux communes urbaines pilotes, à savoir Fianarantsoa et Tsiroanomandidy. La mise en œuvre des recommandations issues des



cartographies des risques de corruption a abouti à des résultats encourageant auprès des services de l'état civil, notamment en termes d'augmentation des recettes et de réduction du délai de traitement, tandis que des plans d'actions ont été élaborés et mis en

œuvre pour prévenir la corruption dans les services fonciers de ces deux localités.



(Séance de formation des Maires de la Région Anosy)

3. Le partenariat avec le Projet MIONJO – coordonné par le FDL et le Projet MIAVOTSE

visait à renforcer les capacités en matière de Lutte Contre la Corruption des responsables communaux (maires et présidents de conseil communal) dans les régions Sofia, Betsiboka, Matsiatra Ambony, Diana, Boeny, Androy, Anosy et Ihorombe. Les séances organisées ont permis d'initier les cibles dans la mise en place et l'opérationnalisation des dispositifs de prévention de la corruption dans la gestion des subventions d'investissement accordées par le Gouvernement et dédiées à renforcer la résilience.

4. La collaboration avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

a pour objet de lutter contre la corruption dans les domaines des gouvernances foncière, environnementale et locale auprès de trois régions de Madagascar, à savoir Boeny, Diana et Analamanga (grand Tanà). L'identification des activités et des zones d'intervention a été réalisée en 2025 tandis que la mise en œuvre du plan d'actions est programmée à partir du premier trimestre 2026.

4.3. Les missions d'échange et de représentation



En tant qu'Agence nationale anti-corruption, le BIANCO veille à honorer les engagements internationaux de Madagascar relatifs à la mise en œuvre des conventions et protocoles régionaux et internationaux en matière de lutte contre la corruption. Au-delà d'une simple participation, ces engagements se traduisent par une mobilisation active et stratégique visant à renforcer concrètement l'efficacité du dispositif national, à travers l'appropriation de bonnes pratiques, le développement d'outils opérationnels et l'intensification de la coopération internationale.

Ainsi, l'année 2025 a été marquée par une série d'interventions cohérentes et complémentaires. En mars 2025, la participation à un atelier régional sur la protection des lanceurs d'alerte aux Seychelles a permis d'enrichir les mécanismes nationaux de protection et d'encourager un environnement plus propice à la dénonciation sécurisée des faits de corruption. Cette première étape a été consolidée du 15 au 17 avril 2025 à Nairobi (Kenya), où le Directeur Général a pris part à la réunion inaugurale des praticiens africains en matière de recouvrement des avoirs illicites, contribuant à positionner Madagascar dans un réseau stratégique dédié à la lutte contre les flux financiers illicites et au renforcement des capacités de récupération des avoirs détournés.

Parallèlement, la participation à la réunion d'experts organisée par l'ONU DC du 7 au 9 mai 2025 à Vienne, consacrée à la mesure de l'efficacité des agences anti-corruption, a permis d'outiller le BIANCO en indicateurs de performance et en approches méthodologiques favorisant une meilleure évaluation de ses actions. Cet apport a été renforcé lors de la 6^e Assemblée générale du réseau Globenetwork, tenue du 20 au 23 mai 2025 à Bakou (Azerbaïdjan), qui a facilité l'intégration du BIANCO dans des circuits de coopération opérationnelle pour l'échange rapide d'informations et de bonnes pratiques en matière de criminalité financière transnationale.

La participation du Directeur Général à la 7^e Assemblée générale de l'AAACA, tenue du 20 au 22 juillet 2025 en Algérie, a permis d'approfondir les réflexions sur les enjeux de formation, de recherche et de coopération, tout en consolidant les capacités institutionnelles du BIANCO face à l'évolution des pratiques corrompives. Elle a été prolongée par la



deuxième réunion d'experts tenue du 27 au 29 août 2025 à Luxembourg (Vienne), axée sur l'application effective des mesures anti-corruption, permettant notamment l'appropriation des méthodologies de l'IACA pour une mise en œuvre plus efficiente de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC).

Dans cette même logique d'alignement aux standards internationaux, la participation du BIANCO, du 1er au 5 septembre 2025 à Vienne, à la reprise de la 16^e session du Groupe d'examen de l'application de la CNUCC, centrée sur la coopération internationale et le recouvrement des avoirs, a permis de consolider la conformité du cadre national tout en identifiant des leviers d'amélioration concrets. L'acquittement des cotisations auprès de l'AAACA ainsi que la célébration des journées africaine et internationale de lutte contre la corruption ont, quant à eux, renforcé l'ancrage institutionnel et la visibilité de l'engagement de Madagascar dans cette lutte.

Au niveau global, la participation du Directeur Général à la 2^e conférence mondiale sur l'exploitation des données, tenue du 2 au 4 décembre 2025 à New York, a favorisé l'intégration d'approches innovantes basées sur les données pour mieux mesurer et orienter les politiques anti-corruption. Cette dynamique s'est poursuivie à Doha (Qatar), du 11 au 15 décembre 2025, lors de la conférence annuelle de l'IAACA et de sa 15^e Assemblée générale, qui ont permis de consolider les partenariats internationaux et de partager des stratégies éprouvées. Enfin, la participation à la 11^e session de la Conférence des États Parties à la CNUCC, du 15 au 19 décembre 2025, a offert une plateforme stratégique pour renforcer la coopération internationale, notamment en matière de prévention, de recouvrement des avoirs, d'assistance technique et de suivi des engagements.

Ainsi, loin d'être ponctuelles, ces différentes participations s'inscrivent dans une démarche structurée de renforcement continu des capacités, d'alignement aux standards internationaux et d'opérationnalisation des acquis au niveau national. Elles contribuent directement à améliorer l'efficacité, la crédibilité et l'impact des actions du BIANCO, tout en consolidant la position de Madagascar comme acteur engagé et crédible dans la lutte contre la corruption à l'échelle régionale et internationale.



5. Administration et finances

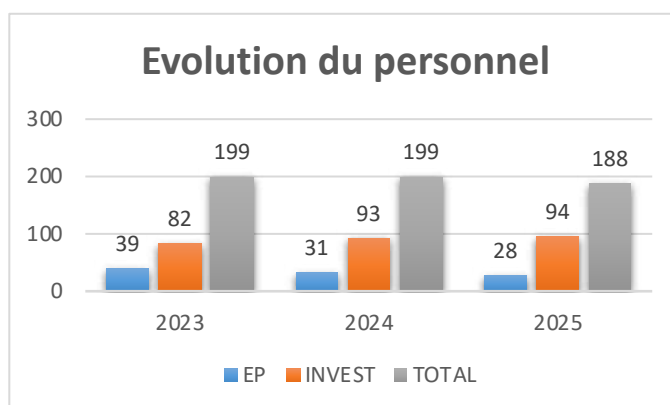
5.1. Les ressources humaines

À la fin de l'année 2025, le BIANCO comptait 188 agents, répartis entre les directions centrales, les directions territoriales, les antennes régionales, l'antenne spéciale d'Ivato ainsi que le centre de réception de doléances et d'orientation d'Anosy. La diversité des profils, issus d'administrations et de secteurs professionnels variés, constitue une véritable richesse et un levier de performance pour le BIANCO comme pour ses agents.

Depuis 2024, la stratégie a été prioritairement axée sur l'apurement des dossiers en

instance, impliquant un redéploiement ciblé des ressources humaines et un renforcement des effectifs d'investigation. Cette orientation s'inscrit toutefois dans un contexte contraint, marqué par l'absence de nouveaux recrutements depuis 2020, en raison du manque de postes budgétaires, alors même que les effectifs connaissent une baisse continue.

DIRECTION	FEMME	HOMME	TOTAL
CABINET	7	8	15
DAO	9	10	19
DEP	6	2	8
DINVEST	7	24	31
DTA	12	15	27
DTD	4	13	17
DTF	5	14	19
DTM	6	9	15
DTT	2	13	15
DTU	4	18	22
TOTAL	62	126	188

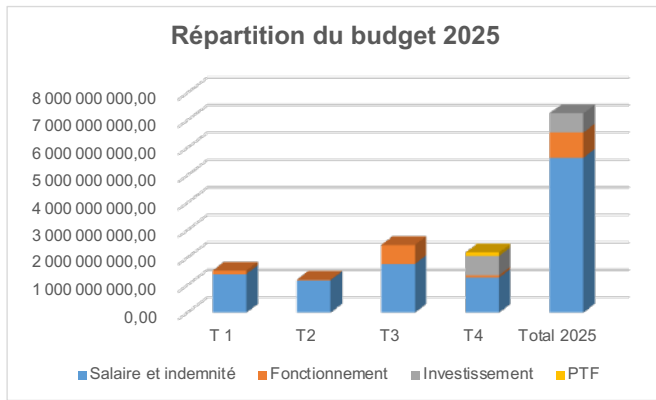


5.2. Les Ressources financières

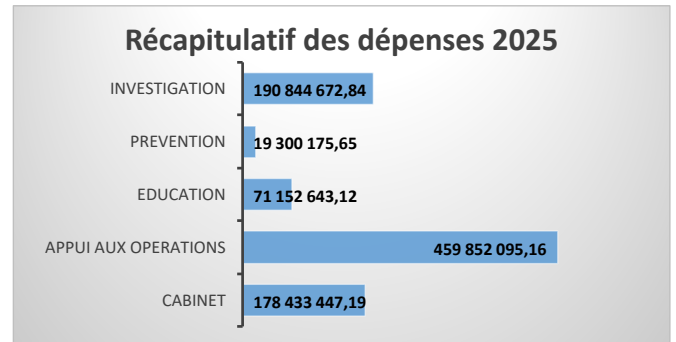
Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) est principalement financé par le budget de l'État malgache, assurant son fonctionnement institutionnel en tant qu'entité autonome. Ce financement est renforcé par des appuis techniques et financiers de partenaires internationaux (OIF, GIZ, BAD, ambassades etc.) dans le cadre de projets spécifiques.

En 2025, le budget alloué au fonctionnement a connu une baisse de 16% en 2025 par rapport aux deux années précédentes, allant de 1 092 093 000 Ar à 917 861 466,67 Ar. Par ailleurs, la disponibilité des fonds est restée limitée durant les deux premiers trimestres, avec un taux de décaissement de seulement 15,59 %, avant de s'améliorer au troisième trimestre pour atteindre 75,58 %, traduisant une mobilisation tardive mais significative des ressources.

REPARTITION DU BUDGET



RECAPITULATIF DES DEPENSES 2025



Compte tenu du faible montant du budget de fonctionnement et de l'impossibilité de réduire davantage les charges obligatoires et permanentes, seules 20% des dépenses de fonctionnement ont été allouées aux investigations contre 9,84% pour les activités d'éducation et de prévention. Néanmoins, l'appui financier des partenaires techniques et financiers (PTF) a permis de soutenir la mise en œuvre d'actions ciblées, contribuant à atténuer les contraintes budgétaires et à maintenir certaines initiatives prioritaires.



III. TEMOIGNAGES DE NOS PARTENAIRES

Les partenaires institutionnels, techniques et communautaires jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption. À travers ces témoignages, ils partagent leur appréciation de la collaboration et de l'impact des initiatives menées.

Commune Ampanotokana Antananarivo

RAKOTOARISOA Harinirina, Trésorier comptable, Commune Rurale Ampanotokana

Auparavant, la commune faisait face à de graves difficultés financières en raison de détournements de fonds. Cette situation avait entraîné l'impossibilité de verser les salaires du personnel et de réaliser des infrastructures. À la suite d'une enquête menée par le BIANCO, les auteurs de ces malversations ont été interpellés, permettant ainsi le redressement de la situation financière. Depuis 2023, la commune enregistre une nette amélioration de ses finances : des infrastructures ont été construites et les salaires sont désormais versés régulièrement, sans retard.

Projet tolotanana Toamasina

Madame Chinatta BOTOUHELY, Responsable du Volet communication et lutte contre la corruption du Projet Tolotanana - Toamasina

« La poursuite de l'évaluation de la satisfaction des usagers concernant la qualité des services publics à Toamasina au cours de l'année 2025 n'a pas seulement favorisé la participation citoyenne au suivi et au contrôle des actions de l'administration publique ; elle a surtout contribué à encourager les agents publics à améliorer continuellement leurs pratiques professionnelles au quotidien. Cette démarche permet, en effet, de mesurer les efforts fournis par chaque administration publique dans la lutte contre la corruption. L'année 2025 est marquée par une hausse moyenne de 20% pour le Centre Fiscal, l'Arrondissement Tanambao V, le CHU Morafeno et la CISCO Toamasina I. »

CIM Toiara

Sebastien KAPAKE, enseignant retraité, usager du Centre Immatriculateur

Usager depuis plus de dix ans du CIM, j'ai remarqué un changement notable depuis l'arrivée du nouveau chef CIM qui collabore étroitement avec le BIANCO pour mettre en place une gestion plus transparente. Un service d'accueil des usagers, qui oriente et conseille les usagers, a été mis en place ainsi que les affichages sur les services offerts, les pièces à fournir, la durée de traitement et le montant à payer. Même si des efforts restent encore à déployer, les changements actuels témoignent déjà de la volonté à lutter contre la corruption et à instaurer la transparence.

RHI Université Antsiranana

TSIMIAMBINA Saël Perry

MI en Management des entreprises et organisations - IST Antsiranana

RHI Antsiranana est une expérience enrichissante et inspirante. J'ai appris à comprendre l'importance de l'honnêteté, de la transparence et de l'intégrité dans notre vie quotidienne et dans notre société. Grâce aux activités organisées, j'ai pu développer le sens de la responsabilité et devenir un acteur conscient dans la lutte contre la corruption. Cette expérience m'a donné l'envie de partager ces valeurs autour de moi et de contribuer à construire une communauté plus juste et éthique.



SLAVU Mahajanga

RAZAFIMEVA Marie Odine, Chef de Service auprès du Service de la Lutte Anti-Corruption et Violence Universitaire SLAVU.

L'année 2025 marque une étape déterminante pour le Service de la Lutte Anti-Corruption et Violence Universitaire (SLAVU) de l'Université de Mahajanga en matière de lutte contre la corruption. Des centaines de jeunes ont été sensibilisés au cours de l'année : non seulement des étudiants universitaires, mais également des élèves issus de différents établissements scolaires de la ville des fleurs. Les séances de sensibilisation pendant la célébration de la Journée Locale des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (JLRHI) ainsi que celle de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) ont permis de renforcer l'engagement des jeunes en faveur des valeurs d'intégrité, de transparence et de responsabilité. La lutte se poursuit et les efforts seront intensifiés pour les années à venir.



Témoignage CU Fianarantsoa

« Les avancées réalisées ces derniers temps au niveau du Service de l'état civil de la Commune Urbaine de Fianarantsoa résultante de notre ferme détermination à lutter contre la corruption, conjuguée avec les appuis de l'OIF et du BIANCO. Nous nous efforçons de les maintenir tout au long de notre mandat avec les précieux concours de nos partenaires. Vive les coopérations décentralisées. » François d'Assise Ramanandraibe, Maire de la CUF



IV. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

1. Les principales contraintes vécues

✓ Insuffisance des ressources notamment humaines et matérielles

L'effectif des investigateurs, limité à 71 agents, demeure insuffisant pour faire face simultanément à l'apurement des dossiers en instance accumulés au cours des années précédentes (plus de 3 000 dossiers) et au traitement des 1 400 doléances enregistrées en 2025.

En ce qui concerne le volet Education et Prévention, la plupart des directions territoriales à compétence provinciale, ne disposent que d'un nombre extrêmement limité de personnels opérationnels. A ce manque d'effectif s'ajoute l'insuffisance et la vétusté des matériels roulants et informatiques dont le dernier renforcement de parc (roulant comme informatique) date de 2020.

✓ Disponibilité insuffisante des ressources financières

Le budget de fonctionnement, déjà limité en 2024 (1 092 093 000 Ar), a connu une nouvelle contraction de 16 % en 2025, pour s'établir à 917 861 466,67 Ar. Une fois déduites les charges obligatoires et incompressibles, estimées à 638 000 000 Ar, l'enveloppe résiduelle consacrée aux activités opérationnelles ne représente qu'environ 281 000 000 Ar, soit moins de 30 % du budget total. Cette contrainte budgétaire entraîne inévitablement une réduction significative des activités d'investigation, ainsi que des actions d'éducation et de prévention, notamment au niveau des régions.

✓ Contraintes liées aux immunités et privilèges

À ces difficultés s'ajoutent les obstacles inhérents aux régimes d'immunité et aux privilèges accordés à certaines catégories de personnes impliquées dans des affaires de corruption, susceptibles de freiner le bon déroulement des procédures.



2. Perspectives 2026

En tant qu'organe en charge de diriger la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, le BIANCO renforcera la réalisation des activités afférentes aux objectifs stratégiques (OS) définis par le plan de mise en œuvre, à savoir :



METTRE FIN À L'IMPUNITÉ, CONSTITUE UN OBJECTIF PRIORITAIRE, QUI PASSE NOTAMMENT PAR :

- Le renforcement du recouvrement des avoirs provenant de la corruption à travers les gels et saisies ;
 - L'harmonisation des procédures ainsi que le renforcement de capacités des agents investigateurs en matière de procédures/pratiques de gel et de saisie ;
 - L'apurement des dossiers en instance appuyé par un renforcement progressif des équipes jusqu'à atteindre un effectif de 100 investigateurs pleinement opérationnels ;
 - La définition concertée et clarifiée du champ d'application des autorisations ou ordres de poursuite, afin de lever les ambiguïtés procédurales ;
-
- Le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle et de la coopération internationale, en vue d'une action plus coordonnée et efficace ;
 - l'extension de la présence territoriale, à travers la mise en place d'une antenne spéciale à l'aéroport de Nosy Be ainsi que de nouvelles antennes régionales, notamment à Antsohihy dans la région Sofia ;
 - enfin, la promotion de la plateforme i-toroka, afin d'améliorer la qualité et la pertinence des doléances reçues.



PROPULSER L'APPROCHE MULTI-ACTEURS, FONDÉE SUR DES PARTENARIATS SOLIDES ET UNE SYNERGIE RENFORCÉE, NOTAMMENT À TRAVERS:

- La mobilisation des secteurs à adopter et mettre en œuvre leurs Politiques Internes de Lutte Contre la Corruption ;
- le renforcement de la coordination, ainsi que l'appui et l'accompagnement des Structures Anti-Corruption (STAC) afin d'assurer leur opérationnalisation et leur efficacité ;
- La mobilisation des jeunes à travers la promotion des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) ainsi que le développement de partenariats avec les relais d'éducation et de communication et les coalitions anti-corruption ;
- L'accompagnement des secteurs et filières à réaliser des cartographies des risques de corruption en vue de l'adoption de mesures de prévention et le démantèlement des réseaux de corruption.

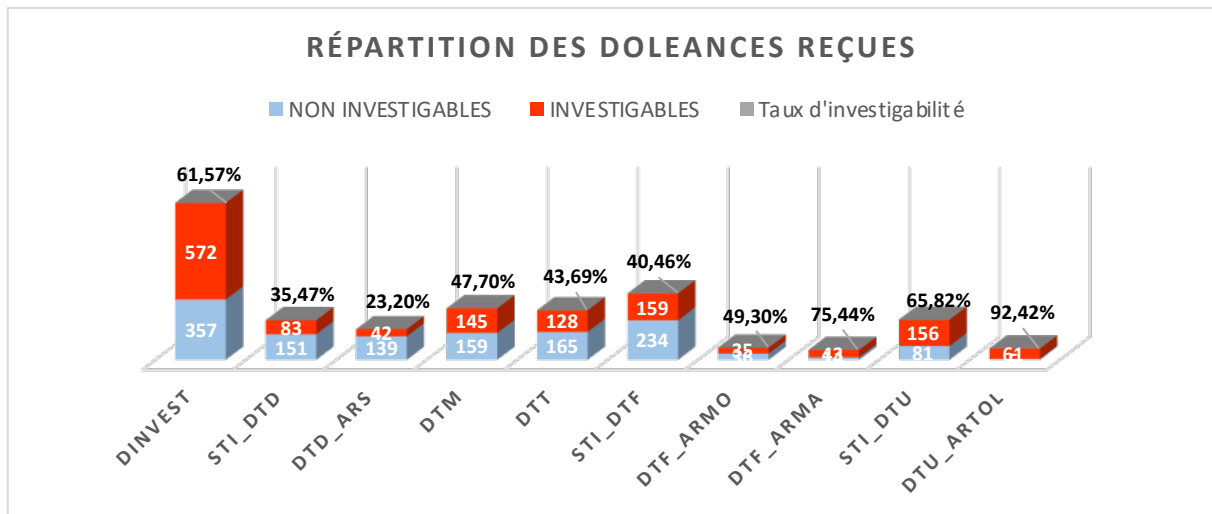


PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ PARTAGÉE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS, NOTAMMENT PAR :

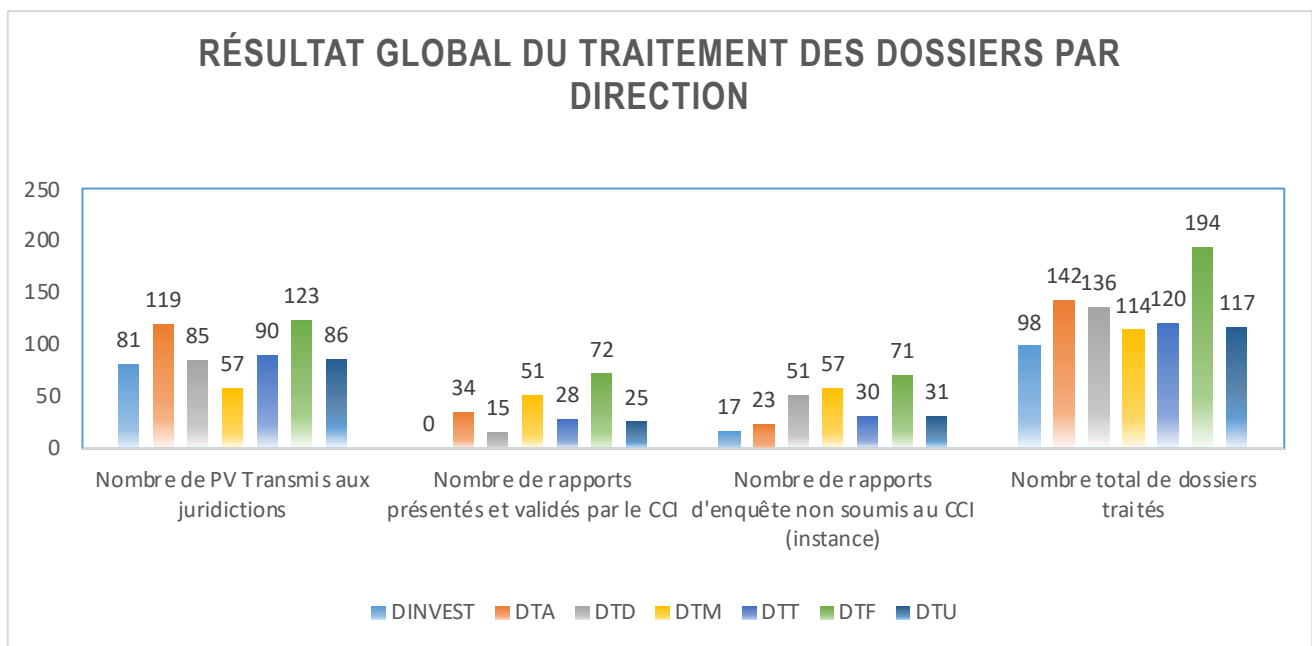
- La mise à jour du module anti-corruption inséré dans les programmes d'études du MEN et l'insertion d'un nouveau module dans les programmes d'études du METFP ;
 - La mise en place et l'opérationnalisation des réseaux d'agents publics intègres au sein des secteurs prioritaires ;
 - La mise à jour des modules anti-corruption dispensés dans les écoles de formation des agents publics, afin d'en renforcer la pertinence et l'impact ;
 - L'accompagnement des responsables locaux notamment au niveau des CTD et des STD dans la conception et la mise en œuvre de programmes anti-corruption adaptés à leurs contextes;
-
- La mise à jour des outils numériques mis à la disposition du public et création des nouveaux outils pour aboutir à une traçabilité des actions citoyennes et une inclusivité dans la lutte contre la corruption (création de nouvelles plateformes ou applications de communication et de recueil de doléances)
 - le renforcement et la modernisation des outils numériques mis à la disposition du public, ainsi que le développement de nouvelles plateformes et applications dédiées à la communication et au recueil de doléances, en vue d'améliorer la traçabilité des actions citoyennes et de favoriser une participation inclusive à la lutte contre la corruption.

ANNEXE :

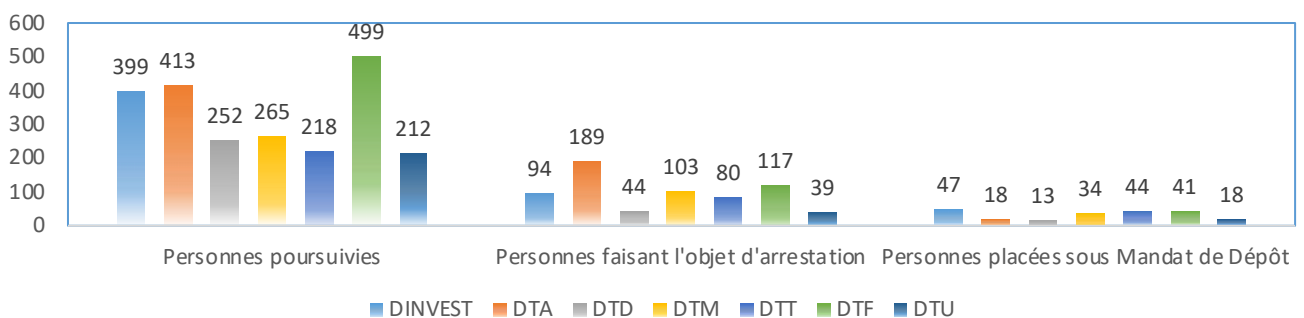
REPARTITION DES DOLEANCES PAR DIRECTION



TRAITEMENT DES DOSSIERS PAR DIRECTION



ARRESTATIONS ET DÉFERREMENTS PAR DIRECTION



TAUX DES PROCES-VERBAUX TRANSMIS PAR SECTEUR

PV TRANSMIS PAR SECTEUR	NOMBRE	TAUX
Collectivités Décentralisées (Région, Commune, ...)	177	28%
Foncier (Domaine, Topographie, Aménagement)	143	22%
Éducation	74	12%
Autres secteurs confondus	32	5%
Gendarmerie	30	5%
Administration territoriale (Intérieur, Préfecture, District, ...)	26	4%
Justice	18	3%
Secteur privé, Profession libérale	18	3%
Environnement, Forêts	17	3%
Santé	15	2%
Sécurité publique	13	2%
Transport, Tourisme	10	2%
Armée	9	1%
Poste, Télécommunication	9	1%
Administration pénitentiaire	8	1%
Énergie, Hydrocarbures	7	1%
Mines, Ressources stratégiques	7	1%
Budget, Économie	4	1%
Enseignement supérieur (Université, Institut, ...)	4	1%
Commerce	3	0,5%
Douanes	3	0,5%
Fonction Publique, Travail, Emploi	3	0,5%
Agriculture, Élevage, Pêche	2	0,3%
Industrie, Commerce, Artisanat	2	0,3%
Institution/Organe de l'État (HCC, AN, Sénat, CENI, ...)	2	0,3%
Communication, Culture	1	0,2%
Enseignement technique, Formation professionnelle	1	0,2%
Impôts	1	0,2%
Organisme/Projet de développement	1	0,2%
Société civile (Association, ONG, ...)	1	0,2%
Sports, Loisirs	1	0,2%
Trésor	1	0,2%
TOTAL	643	100%

LALÀNA : NATAO HO AN'NY REHETRA
KOLIKOLY : AOK'IZAY E !!



i-Toroka :
Fitorohana tsy mitonona anarana
atao ao amin'ny
www.bianco-mg.org

BIANCO ANTANANARIVO



Villa « La Piscine » Ambohibao
BP 399 – Antananarivo 101



033 54 600 00



bianco@moov.mg



[biancomadagascar-page](https://www.facebook.com/biancomadagascar-page)



www.bianco-mg.org




Ensemble,
nous vaincrons la
CORRUPTION



BIANCO MADAGASCAR

Villa «La Piscine» Ambohibao

BP 399 Antananarivo 101

 **Tél: +261 33 02 002 96 - 034 84 253 22 - 037 44 249 61**

 **Mail: bianco.dg@moov.mg / bianco.dg@bianco-mg.org**

 **<https://bianco-mg.org>**  **Bianco Madagascar - page**